

Pierre Etienne BRAU
17, rue Angélique Vérien

92200 NEUILLY SUR SEINE

M. Yamacet

12.4.83

Neuilly, le 9 mars 1983

S.E. SIMEON NTEZIRYAYO
Ministre à la Présidence

Aux bons soins de l'Ambassade
du Ruanda à Paris

Monsieur le Ministre,

A mon retour à Paris, je tiens à vous remercier de l'excellent accueil que Monsieur le Président de la République et vous-même avez bien voulu m'accorder au cours de ma première mission à KIGALI qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Nos conversations, ainsi que les nombreux entretiens que j'ai pu avoir au cours de ce voyage, m'ont permis de mieux préciser le contenu possible de mon intervention :

1. définir un certain nombre d'outils de gestion indispensables aux responsables des entreprises d'Etat (les codes de gestion) ; à cet égard, l'étude qui a été effectuée pour l'OCIR - THE sera sans doute très utile et pourra servir de modèle. Il me semble néanmoins que le champ couvert doit être un peu élargi.
2. définir les systèmes d'analyses de gestion permettant au gouvernement de mieux contrôler la gestion des entreprises d'Etat.
3. suggérer le mode de relation le plus approprié entre l'Etat Actionnaire et chacune des entreprises.
4. réfléchir aux statuts de ces entreprises d'Etat et éventuellement suggérer certaines modifications pour certaines d'entre elles.

Je me propose de vous présenter, ainsi qu'à Monsieur le Président de la République un schéma général pour les points 1, 2 et 3 lors de ma prochaine mission.

J'ai bien noté que Monsieur le Président de la République souhaitait que ma mission puisse être complétée par la présence d'un expert plus permanent jouant le rôle que Monsieur GUILLEAUMEU avait joué auprès de Monsieur GUTMANN. Comme le Président me l'a suggéré, j'adresserai une lettre à Monsieur PISANI dans ce sens.

.../...

Je pense néanmoins que nous devons être très sélectifs dans le choix de cet expert, le mieux étant sans doute de choisir un homme qui puisse par la suite procéder à la mise en place des différents systèmes envisagés.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire connaître les observations que vous auriez à me faire au sujet de cette mission.

J'aurai grand plaisir à vous voir lors d'un de vos prochains voyages en Europe, dans l'attente de mon prochain séjour à KIGALI.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de transmettre à Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération et de croire à l'assurance de mes sentiments très distingués.

PEB

P.E. BRAU

P.S. Je me permets de vous adresser, à toutes fins utiles, une étude que je pense intéressante réalisée par la Banque SUDAMERIS sur le marché mondial du café.

Le principe est, qu'en pareil cas, le régime le plus favorable s'applique.

Le tableau ci-après résume les droits de douane sup-

| Pays | Café non torréfié | | Café torréfié | |
|--|-------------------|-----------|---------------|-----------|
| | non décaféiné | décaféiné | non décaféiné | décaféiné |
| Rappel du droit extérieur commun (DC) (1) Convention de Lomé II | 5 % | 13 % | 15 % | 18 % |
| Etats A.C.P. et P.T.O.M.A. (2) | 0 | 0 | 0 | 0 |
| (J.O. 26-12-81) | | | | |
| Pays et territoires en voie de développement avec préférences tarifaires généralisées | DC | 9 % | 12 % | 13 % |
| (J.O. 19-12-81) | | | | |
| Pays en voie de développement les moins avancés (J.O. 19-12-81) | 0 | 0 | 0 | 0 |

Source : Revue « Le Café » (Fédération Nationale du Commerce des Cafés Verts, Fév. 82).

(1) DC : Droits conventionnels

(2) A.C.P. : Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

P.T.O.M.A. : Pays et Territoires d'Ouïre-Mer associés à la C.E.E. (Convention de Lomé)

L'Allemagne Fédérale est le plus important acheteur européen de café vert et le second importateur mondial après les Etats-Unis avec 7,48 millions de sacs en 1981, soit une progression de 7,3 % par rapport à la précédente année. Les chiffres dont on dispose pour les 8 premiers mois de 1982 font état d'un léger fléchissement des achats avec 4,78 contre 4,89 millions de sacs.

La part des Robusta continue à se rétrécir : elle ne représentait plus que 6,9 % en 1981 contre 12,1 % en 1977.

En 1981 les importations de café ont représenté 3 milliards de DM, soit 1 % du montant total des importations allemandes et 13 % des importations agricoles.

Le chiffre d'affaires de l'industrie allemande du café (torréfaction, extraction, décaféination, ré-exportation) représente près de 9 milliards de DM par an dont 2 milliards vont à l'Etat.

Le café vert est importé par les ports de Hambourg (6,7 millions de sacs de café manutentionnés en 1981) et de Brême.

L'Amérique latine continue à développer son importance dans les approvisionnements du pays assurant 73,8 % du total en 1981. La Colombie a été le premier fournisseur (2,74 millions de sacs), suivie par le Salvador (1,11 million) et le Brésil.

La part de l'Afrique (avec, en tête, le Kenya) s'est limitée à 20,3 % du total.

La France est le second importateur européen et le 3^e importateur mondial. La consommation « per capita » a représenté 5,75 kg en 1981.

En 1981, les importations de café vert se sont chiffrées à 5,06 millions de sacs traduisant un léger fléchissement par rapport aux deux années précédentes.

portés à l'entrée dans la C.E.E. par le café torréfié et non torréfié par certains groupes de pays dans le cadre de la Convention de Lomé II :

Ce pays reste de loin, le premier importateur européen de Robusta : le tonnage importé par la France représenté près du tiers du total et, alors que pour l'ensemble de l'Europe, le pourcentage de Robusta sur le total importé est de 25,7 % il est de 57,6 % pour la France.

Si l'on tient compte des importations et des ré-exportations de café transformé (équivalent vert), les importations nettes pour 1981 ont porté sur 5,28 millions de sacs, soit sensiblement le même volume qu'en 1980 et en 1979.

Les résultats de 1981 traduisent en fait la stagnation de la demande en France et la stabilité des habitudes de consommation. Toutefois, si les quantités globales varient peu, on note au cours des 3 dernières années, une progression de la part des cafés transformés (en provenance principalement de l'UEBL et de l'Allemagne de l'Ouest).

La facture caféière s'est élevée en 1981 à 4,51 milliards de francs (contre 5,27 milliards l'année précédente) dont 3,84 milliards (au lieu de 4,57 milliards) ont correspondu à des achats de café vert. Sur ce total 1,80 million de sacs, d'une valeur de 1,24 milliard de francs, ont été achetés dans la zone franc donc non payés en devises.

Les importations de café transigent pour moitié par Le Havre, Marseille et Bordeaux assurant en grande partie le solde. S'agissant de la provenance des importations de café vert, on remarque que, si la part de l'Afrique reste prédominante, elle a eu cependant tendance à diminuer au cours des dernières années, passant de 65,6 % en 1978 à 60,5 % en 1981 au profit de l'Amérique latine qui ne représentait encore que 27,3 % en 1978 mais 34 % en 1981.

En Afrique, l'OAMCAF (Organisation Africaine et Malgache du Café) a assuré en 1981 2 millions de sacs avec, comme principaux fournisseurs, la Côte-d'Ivoire (1,1 million de sacs) et le Cameroun

(430 850 sacs) tandis que le Zaïre a continué à développer ses ventes (557 567 sacs).

En Amérique latine, le Brésil est le 1^{er} fournisseur avec 912 383 sacs (contre 783 283 sacs en 1980), suivi par la Colombie (282 200 sacs), les fournisseurs centro-américains étant très diversifiés.

Pendant la période janvier-octobre 1982 les impor-

FRANCE : IMPORTATIONS DE CAFÉ VERT ET TRANSFORMÉ ET CONSOMMATION NETTE DE CAFÉ VERT ET TRANSFORMÉ

| | Importations de café vert | | Consommation nette de café vert et transformé (1) | |
|-------------------|---------------------------|-----------------------------|---|-----------------------------|
| | Volume (milliers de sacs) | Valeur (milliers de francs) | Volume (milliers de sacs) | Valeur (milliers de francs) |
| 1978 | 4 891,7 | 2 935,0 | 5 049,1 | 4 698,3 |
| 1979 | 5 171,8 | 4 458,5 | 5 220,9 | 4 494,3 |
| 1980 | 5 170,7 | 4 570,4 | 5 265,4 | 4 614,2 |
| 1981 | 5 063,5 | 3 838,6 | 5 227,8 | 3 960,2 |
| 9 mois 1982 | 3 863,0 | 3 545,9 | 3 906,3 | 3 542,9 |
| 9 mois 1981 | 3 803,7 | 2 859,1 | 3 928,3 | 2 952,7 |

(1) Transformé en équivalent de café vert. Comprend le café vert décaféiné ou non, le café torréfié et le café soluble.

La consommation nette correspond aux importations-exportsations.

Taux de conversion :

1,250 kg de café vert pour 1 kg de café torréfié ; 3 kg de café vert pour 1 kg d'extrait ; 1,500 kg de café vert pour 1 kg de préparation à base d'extraits ou essences de café.

Source : Revue « Le Café » novembre 1982.

Avec 3,75 millions de sacs — dont 40,1 % de Robusta — les importations de café vert de l'Italie ont retrouvé en 1981 leur niveau de 1979. Une nouvelle progression est intervenue pendant le 1^{er} semestre 1982 avec 2,15 millions de sacs.

La part de l'Amérique latine qui avait eu tendance à fléchir pour se limiter à 41,6 % du total en 1978 a repris de l'importance, se situant à 50,8 % en 1981 tandis que celle de l'Afrique passait entre les mêmes dates de 42,7 % à 38,2 %.

L'I.B.C. (Istituto Brasileiro do Café) disposant d'un entrepôt à Trieste — par lequel transitent les trois quarts des importations italiennes de café, le solde étant assuré par Gênes, Naples et Venise — le Brésil reste le 1^{er} fournisseur de l'Italie avec 1,33 million de sacs en 1981 suivi par les pays de l'OAMCAF (859 600 sacs) et le Zaïre (271 100 sacs).

La consommation « per capita » a été de 3,95 kg en 1981.

CAFÉ VERT : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS DE CERTAINS PAYS DEPUIS 1977 (milliers de sacs)

| | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 |
|---------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| République Fédérale d'Allemagne | 5 846 | 6 213 | 7 185 | 6 967 | 7 484 |
| France | 4 306 | 4 892 | 5 172 | 5 171 | 5 063 |
| Italie | 3 025 | 3 220 | 3 756 | 3 665 | 3 754 |
| Pays-Bas | 1 948 | 2 411 | 2 512 | 2 236 | 2 418 |
| Belgique-Luxembourg | 1 058 | 1 226 | 1 498 | 1 431 | 1 602 |
| Royaume-Uni | 1 305 | 1 276 | 1 592 | 1 198 | 1 502 |
| Danemark | 793 | 899 | 963 | 947 | 1 049 |
| Suède | 1 149 | 1 510 | 1 612 | 1 522 | 1 665 |
| Norvège | 494 | 634 | 638 | 639 | 660 |
| Finlande | 799 | 877 | 1 093 | 1 123 | 1 017 |
| Suisse | 890 | 838 | 928 | 996 | 1 050 |
| Espagne | 1 260 | 1 628 | 1 580 | 2 323 | 1 790 |
| Autriche | 392 | 477 | 601 | 687 | 717 |
| Europe de l'Est | 1 890 | 2 777 | 2 992 | 2 848 | 2 466 |
| Canada | n.d. | 1 288 | 1 352 | 1 232 | 1 484 |
| Etats-Unis | 14 808 | 18 133 | 19 396 | 18 153 | 16 555 |
| Japon | 2 231 | 1 693 | 2 912 | 2 912 | 2 917 |

Source : Revue « Le Café ».

Aux Pays-Bas où la consommation a été de 10 kg par tête en 1981, les importations de café vert ont progressé en 1981 pour se situer à 2,42 millions de sacs (+8,1 %), mais un ralentissement est intervenu pendant la période janvier-mai 1982.

La part de l'Amérique latine a continué à se développer dans l'approvisionnement du marché néerlandais représentant 65 % en 1981 (1,57 million de sacs) contre 51,1 % en 1978 avec une progression remarquable pour l'Amérique centrale. Le principal fournisseur est la Colombie (563 900 sacs en 1981) suivie par le Brésil (400 100 sacs) et le Salvador (288 500 sacs).

L'Afrique n'a plus assuré en 1981 que 25,8 % du total (contre 37,1 % en 1978) soit 624 600 sacs dont plus de la moitié en provenance de l'OAMCAF.

Le café importé est acheminé par Amsterdam et Rotterdam.

En Belgique-Luxembourg — où la part des Robusta est inférieure à 20 % — les importations de café vert effectuées par le port d'Anvers qui portaient sur 1,23 million de sacs en 1978 ont augmenté pendant les années suivantes pour atteindre 1,6 million de sacs en 1981, un recul sensible étant intervenu pendant les 8 premiers mois de 1982 avec 940 000 sacs contre 1 122 283 sacs.

Bien qu'il soit difficile d'étudier les provenances puisque le tiers des importations correspond à des sources non identifiées, on peut noter que l'Amérique latine a développé sa part de marché au cours des dernières années, la faisant passer de 39 % en 1977 à 49 % en 1981, le premier fournisseur étant le Brésil (216 400 sacs) suivi par la Colombie (179 067 sacs) et différents pays d'Amérique centrale.

La part de l'Afrique a été de 14 % en 1981 avec 222 700 sacs dont un peu plus de la moitié assurée par l'OAMCAF.

Quant au continent asiatique, sa place continue à s'amenuiser avec 4,9 % du total.

La consommation « per capita » de café a très rapidement augmenté au cours des dernières années passant de 6,96 kg en 1975 à 7,82 kg en 1979 et 10 kg en 1981.

Après une chute sévère en 1980 qui les a ramenées à 1,2 million de sacs, les importations de café vert du Royaume-Uni ont porté sur 1,5 million de sacs en 1981 et 999 650 sacs pour la période janvier-août 1982.

La part des Robusta a représenté 65,3 % du total en 1981, la plus importante en Europe. La consommation « per capita » reste faible : elle a été évaluée pour 1980 à 2,10 kg par l'OIC.

Quoique la part de l'Afrique reste prépondérante avec 936 000 sacs (62,3 % du total) en 1981 —

l'Ouganda ayant fourni 325 000 sacs — l'Amérique latine qui n'intervenait que pour 12,4 % en 1978 a assuré pratiquement le quart des approvisionnements en 1981 soit 362 000 sacs, avec le Brésil comme premier fournisseur.

C'est au Danemark que la consommation « per capita » enregistre son niveau le plus élevé dans la Communauté avec 12 kg.

Les importations de café vert ayant progressé presque régulièrement depuis 1978, le Danemark a retrouvé en 1981 avec 1,05 million de sacs, son niveau d'achat du début de la décennie 70 et 631 967 sacs ont été importés pendant les 8 premiers mois de 1982 (-7,4 %).

La part des Robusta est très faible avec 17,5 % du total.

L'Amérique latine assure entre 70 et 75 % des approvisionnements soit 763 700 sacs en 1981, les principaux fournisseurs étant le Brésil et la Colombie.

La place de l'Afrique s'est développée passant de 8,4 % du total en 1978 à 13,9 % en 1981 au détriment de celle de l'Asie qui a fourni 13 % des importations en 1981 (contre 18,9 % en 1978).

B. — Les autres pays de l'Europe occidentale

Comme au Danemark, la situation du marché scandinave est caractérisée par l'importance des Arabica dans les importations totales — avec une place encore plus importante occupée par l'Amérique latine — et par le niveau élevé de la consommation « per capita ».

En Suède, après une forte chute en 1977 les importations ont fortement repris à partir de 1978 oscillant depuis cette date entre 1,5 et 1,7 million de sacs dont 90 % environ assurés par l'Amérique latine.

A lui seul le Brésil assure la moitié des achats de café vert (829 800 sacs en 1981) suivi par la Colombie et loin derrière, par le Costa-Rica.

En Norvège, les importations ont fait un bond en 1978 pour atteindre 633 833 sacs (+28,4 %) puis faiblement évolué depuis cette date pour se situer à 659 300 sacs en 1981. Une progression de 8 % à 447 817 sacs est intervenue pendant les 8 premiers mois de 1982.

L'Amérique latine intervient pour 90 % environ des importations avec, comme principaux fournisseurs, le Brésil (369 200 sacs en 1981) et la Colombie (145 000 sacs).

La consommation « per capita » était évaluée à 9,74 kg en 1980.

Avec 12,7 kg en 1981, la Finlande détient le record mondial de consommation « per capita » de café.

I. — LE MARCHÉ EUROPÉEN

A. — La Communauté européenne

La C.E.E. se détache de plus en plus des Etats-Unis comme premier groupe consommateur dans le monde.

Depuis la création de la C.E.E., de nombreux accords d'association ont été signés non seulement avec les Etats ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) mais aussi avec des régimes douaniers multiples et dans certains cas, un même pays peut être partie à plusieurs accords comportant, pour un même produit, des avantages tarifaires différents.

mais encore avec les Etats membres de l'AELE et différents groupes d'Etat — tels que ceux du Maghreb, du Moyen-Orient ainsi que l'Espagne, la Turquie, etc.

Par ailleurs, la C.E.E. applique les préférences généralisées accordées dans le cadre de négociations du GATT.

Il en résulte des régimes douaniers multiples et dans certains cas, un même pays peut être partie à plusieurs accords comportant, pour un même produit, des avantages tarifaires différents.

CAFÉ VERT : EXPORTATIONS MONDIALES

(milliers de sacs)

| | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Amérique centrale | | | | | |
| — Costa-Rica (1) | 1 188 | 1 441 | 1 623 | 1 196 | 1 639 |
| — El Salvador | 2 989 | 2 303 | 3 337 | 2 834 | 2 008 |
| — Guatemala (1) | 2 149 | 2 191 | 2 576 | 1 513 | 2 065 |
| — Haïti | 265 | 319 | 226 | 311 | 347 |
| — Honduras | 606 | 958 | 1 104 | 907 | 1 064 |
| — Mexique (1) | 1 692 | 1 846 | 2 833 | 2 007 | 1 936 |
| — Nicaragua (1) | 825 | 911 | 923 | 826 | 844 |
| — Rép. Dominicaine | 606 | 958 | 1 104 | 947 | 1 064 |
| — Autres (2) | 44 | 28 | 42 | 29 | 32 |
| Total : | 10 364 | 10 955 | 13 768 | 10 610 | 10 999 |
| Amérique du Sud | | | | | |
| — Brésil | 8 540 | 10 355 | 9 370 | 13 197 | 13 507 |
| — Colombie (1) | 5 323 | 8 945 | 10 993 | 11 019 | 8 932 |
| — Equateur (1) | 899 | 1 642 | 1 367 | 899 | 1 187 |
| — Pérou | 729 | 892 | 1 157 | 737 | 921 |
| — Venezuela | 188 | 229 | 131 | 40 | 26 |
| — Autres (2) | 74 | 96 | 125 | 37 | 96 |
| Total : | 15 753 | 22 159 | 23 143 | 25 929 | 24 669 |
| Afrique | | | | | |
| — Angola | 1 039 | 1 297 | 963 | 787 | 744 |
| — Burundi | 280 | 378 | 452 | 258 | 439 |
| — Cameroun | 1 183 | 1 287 | 1 718 | 1 523 | 1 602 |
| — Côte-d'Ivoire | 3 890 | 3 841 | 4 405 | 3 525 | 3 889 |
| — Kenya | 1 572 | 1 423 | 1 279 | 1 324 | 1 340 |
| — Ethiopie | 809 | 1 121 | 1 258 | 1 258 | 1 498 |
| — Madagascar | 836 | 920 | 1 051 | 963 | 1 058 |
| — Ouganda | 2 200 | 1 895 | 2 371 | 1 816 | 2 139 |
| — Tanzanie | 759 | 813 | 847 | 712 | 1 023 |
| — Rwanda | 319 | 231 | 617 | 363 | 650 |
| — Zaïre | 875 | 989 | 1 047 | 910 | 960 |
| — Autres (2) | 667 | 669 | 735 | 880 | 861 |
| Total : | 14 429 | 14 864 | 16 936 | 14 319 | 16 203 |
| Asie et Océanie | | | | | |
| — Indonésie | 2 716 | 3 597 | 3 670 | 3 982 | 3 514 |
| — Inde | 888 | 1 036 | 988 | 1 321 | 1 423 |
| — Papouasie-Nouvelle-Guinée | 830 | 763 | 826 | 851 | 783 |
| — Autres (2) | 261 | 285 | 375 | 361 | 434 |
| Total : | 4 695 | 5 681 | 5 859 | 6 515 | 6 154 |
| Total mondial (3) | 45 500 | 53 700 | 60 000 | 58 000 | 59 000 |

(1) Peut inclure du café soluble et torréfié en équivalent vert.

(2) Comprend pour l'Amérique centrale : Jamaïque, Trinidad et Tobago. Comprend pour l'Amérique du Sud : Bolivie.

Comprend pour l'Afrique : Ghana, Nigeria, Sierra Leone, Zimbabwe, R.C.A., Libéria, Togo, Guinée.

Comprend pour l'Asie-Océanie : Sri Lanka, Thaïlande, Philippines.

(3) Y compris pays ne figurant pas dans le tableau.

Source : Commonwealth Secretariat ; Fruit and Tropical Products (juin 1982).

LE NIVEAU DES ÉCHANGES MONDIAUX ET LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

DEUXIÈME PARTIE

Après une année 1979 très favorable pour le commerce mondial du café qui a permis aux producteurs, grâce à la vente de 60 millions de sacs de café vert et à la hausse des cours, de développer leurs recettes en devises, les exportations mondiales ont fléchi l'année suivante, un certain redressement étant intervenu en 1981.

En léger fléchissement depuis 1976, les exportations de Robusta représentent environ le quart du total.

L'Amérique du Sud a eu tendance au cours des 4 dernières années à développer sa part des exportations qui a atteint en 1981 près de 42 % du total — plus de la moitié provenant du Brésil — au détriment de l'Afrique et de l'Amérique centrale, la part de l'Asie-Océanie restant stable.

Le système restrictif des quotas d'exportation imposé par l'OIC empêche ses membres producteurs de vendre une quantité illimitée de café aux membres importateurs.

Pour écarter leurs surplus, les producteurs dépendent donc du marché des pays « non membres », ce qui a créé une très vive compétition entre producteurs de l'OIC qui pèse très lourdement sur le niveau des prix, les rabais pouvant aller jusqu'à 50 %.

Des statistiques préliminaires pour 1981/82 font apparaître que les ventes hors quota ont atteint 8,26 millions de sacs (contre 6,98 millions en 1980/81 et 5,36 en 1979/80). Cet accroissement étant trop important pour être mis au compte d'une consommation plus forte des marchés d'importation non OIC il y a tout lieu de conclure qu'une partie considérable de ce café a été ré-exporté en contrebande vers les pays importateurs membres, échappant ainsi aux strictes restrictions contingentaires régissant le commerce entre les pays de l'OIC.

Ce commerce ne pouvant que nuire à l'efficacité de l'Accord International, l'OIC étudie donc les moyens de le réprimer mais la tentation de pratiquer cette fraude est devenue d'autant plus forte que beaucoup de pays producteurs éprouvent des difficultés monétaires et qu'ils disposent de stocks importants et crois-

sants. L'Indonésie et le Guatemala sont ceux qui ont le plus considérablement développé leurs ventes vers les pays non OIC.

Globalement, la consommation de café stagne à peu près au niveau d'il y a une dizaine d'années, les progrès enregistrés dans plusieurs pays étant contrebalancés par la baisse intervenue aux Etats-Unis.

Dependant en 1981, la baisse sensible des prix de détail a permis une légère progression de la consommation par rapport à l'année précédente sur un certain nombre de marchés européens.

Avec 34,6 millions de sacs en 1981 l'Europe a absorbé plus de 58 % du café exporté par les pays producteurs. Les importations européennes ont progressé à la fois par rapport à l'année précédente (33,1 millions de sacs) et par rapport au précédent record de 1979 (33,5 millions de sacs).

Selon l'avis d'un torréfacteur suisse au Séminaire International sur le Café qui s'est tenu récemment à Guarujá (Brésil), la consommation de café en Europe Occidentale ne connaîtra qu'un faible accroissement au cours de la présente décennie alors qu'elle est passée de 24 millions de sacs en 1970 à 32 millions de sacs en 1981, une amélioration n'étant pas attendue pour l'année 1982. La tendance actuelle est à un transfert des achats des cafés fins à prix élevés vers des qualités moyennes ou basses.

Dans les pays industrialisés on assiste à une baisse du pouvoir d'achat de la clientèle qui subit de surcroît, sauf exception, la hausse d'un produit assujéti à des charges et à des taxes de plus en plus lourdes et cela à un moment où, après l'envolée des années 76-77, les cours sont revenus sur les grands marchés internationaux à des niveaux considérés par les producteurs comme insuffisamment rémunérateurs malgré les mesures de sauvegarde appliquées par l'Accord International pour éviter un effondrement des cours.

Pour freiner la désaffection, il apparaît nécessaire d'engager à tous les niveaux une action concertée en faveur de la qualité avec l'aide des instances nationales et internationales.

CAFÉ VERT : IMPORTATIONS DE L'EUROPE PAR PAYS DE PROVENANCE EN 1981

(milliers de sacs de 60 kg)

| Origine | Pays importateurs | Rép. Féd. d'Allemagne | France | Italie | Pays-Bas | Belgique Luxembourg | Grande-Bretagne (1) | Danemark | Norvège | Suède | Finlande | Suisse | Autriche | Espagne (2) | Europe de l'Est (3) | Divers (4) | Total |
|---------------------------|-------------------|-----------------------|----------------|----------------|----------------|---------------------|---------------------|--------------|----------------|----------------|----------------|--------------|----------------|----------------|---------------------|-----------------|-------|
| Amérique du Sud | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Brésil | 690,3 | 912,4 | 1 335,2 | 400,1 | 365,3 | 205,0 | 494,3 | 369,2 | 829,8 | 219,9 | 243,6 | 184,0 | 421,8 | 1 357,0 | 695,9 | 8 723,8 | |
| Colombie | 2 740,3 | 282,2 | 122,1 | 563,9 | 121,6 | 41,0 | 188,3 | 145,0 | 452,1 | 349,2 | 79,3 | 121,3 | 385,0 | 208,7 | 87,6 | 5 887,6 | |
| Equateur | 45,7 | 2,3 | 10,4 | 3,3 | — | 1,0 | 1,1 | — | — | 1,7 | 18,5 | 14,1 | 4,7 | — | 33,0 | 135,8 | |
| Autres | 2,3 | 2,2 | 36,2 | 6,6 | 2,7 | 1,0 | 4,5 | 0,8 | — | 1,2 | 18,3 | 8,4 | 77,4 | — | 2,3 | 163,9 | |
| Total : | 3 478,6 | 1 199,1 | 1 503,9 | 973,9 | 489,6 | 248,0 | 688,2 | 515,0 | 1 283,1 | 570,8 | 359,7 | 327,8 | 888,9 | 1 565,7 | 818,8 | 14 911,1 | |
| Amérique centrale | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| El Salvador | 1 109,6 | 68,8 | 61,2 | 288,5 | 21,5 | 14,0 | 13,7 | 14,8 | 20,1 | 11,9 | 20,8 | 87,5 | — | — | 35,9 | 1 768,3 | |
| Guatemala | 311,4 | 51,9 | 84,0 | 122,9 | 54,9 | 33,0 | 13,2 | 26,8 | 62,5 | 117,9 | 104,6 | 42,1 | 16,3 | — | 6,3 | 1 047,8 | |
| Costa Rica | 273,7 | 80,3 | 58,8 | 98,1 | 44,2 | 17,0 | 6,9 | 11,1 | 82,3 | 134,8 | 92,9 | 25,2 | 27,9 | 206,5 | 47,3 | 1 207,0 | |
| Mexique | 66,8 | 115,7 | 15,1 | 13,1 | 16,8 | 15,0 | 5,5 | 11,9 | 5,7 | 3,2 | 20,1 | 12,8 | 111,6 | — | 23,3 | 436,6 | |
| Nicaragua | 160,1 | 66,8 | 77,4 | 19,4 | 35,5 | 8,0 | 9,3 | 10,4 | — | 17,3 | 28,9 | 47,3 | 52,8 | 15,2 | 0,6 | 549,0 | |
| Honduras | 118,9 | 20,1 | 24,8 | 33,4 | 25,5 | 12,0 | 3,0 | 4,1 | 16,8 | 9,5 | 72,4 | 21,2 | 53,0 | — | 28,8 | 443,5 | |
| Haïti | 4,9 | 82,2 | 60,9 | 10,2 | 46,5 | 1,0 | 7,5 | 1,3 | — | — | 5,5 | — | — | — | — | 220,0 | |
| Autres | — | 22,5 | 19,0 | 10,9 | 49,2 | 14,0 | 16,4 | 1,0 | 3,2 | 1,5 | 6,3 | 9,2 | 108,9 | — | 21,7 | 283,8 | |
| Total : | 2 045,4 | 508,3 | 401,2 | 596,5 | 294,1 | 114,0 | 75,5 | 81,4 | 190,6 | 296,1 | 351,5 | 245,3 | 370,5 | 221,7 | 163,9 | 5 956,0 | |
| Afrique | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| OAMCAF | 354,7 | 2 017,2 | 859,6 | 363,4 | 108,9 | 250,0 | 26,0 | 5,1 | 0,3 | 0,5 | 75,8 | 49,8 | 232,7 | 376,4 | 24,1 | 4 744,4 | |
| Ouganda | 49,7 | 186,3 | 59,8 | 82,3 | 2,5 | 325,0 | 3,4 | 3,2 | 0,7 | 0,7 | 1,4 | 4,4 | 126,7 | — | 4,3 | 850,4 | |
| Zaire | 60,5 | 556,6 | 271,1 | 30,2 | 33,7 | 100,0 | 19,3 | — | 0,6 | — | 2,4 | 2,5 | 40,3 | — | 1,8 | 1 119,5 | |
| Kenya | 429,1 | 45,5 | 70,4 | 59,2 | 36,4 | 100,0 | 12,9 | 5,4 | 95,0 | 72,8 | 48,2 | 22,2 | — | 6,3 | 8,6 | 1 012,0 | |
| Tanzanie | 371,4 | 19,4 | 91,6 | 18,6 | 5,2 | 22,0 | 4,5 | — | 34,1 | 26,6 | 8,3 | 2,8 | 0,7 | 35,2 | 29,7 | 670,1 | |
| Angola | — | 1,0 | 0,6 | — | — | 1,0 | 1,0 | — | 0,2 | — | 38,0 | — | 48,7 | 279,4 | 6,2 | 376,1 | |
| Ethiopie | 133,8 | 144,0 | 70,5 | 1,6 | 15,0 | 8,0 | 30,6 | — | 0,1 | 8,3 | 15,2 | 2,4 | 0,4 | 60,9 | 90,7 | 581,5 | |
| Rwanda-Burundi | 119,6 | 34,8 | 11,7 | 7,0 | 12,0 | 30,0 | 1,0 | 2,0 | 43,4 | 25,8 | — | 1,2 | 0,2 | — | 24,6 | 313,3 | |
| Autres | — | 60,8 | 0,3 | 62,3 | 9,0 | 100,0 | 47,4 | — | 5,7 | 8,9 | 37,2 | 1,8 | 12,9 | — | 1,0 | 347,3 | |
| Total : | 1 518,8 | 3 065,6 | 1 435,6 | 624,6 | 222,7 | 936,0 | 146,1 | 15,7 | 180,1 | 144,6 | 226,5 | 87,1 | 462,6 | 758,2 | 191,0 | 10 014,1 | |
| Asie-Océanie | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Indonésie | 82,1 | 213,0 | 358,9 | 168,5 | 56,1 | 6,0 | 111,9 | 22,0 | 7,3 | 0,3 | 72,0 | 32,1 | 15,8 | 149,1 | 5,7 | 1 297,8 | |
| Inde | 46,5 | 26,2 | 22,8 | 0,7 | 5,3 | 1,0 | 2,8 | 13,2 | 2,1 | 3,7 | 38,0 | 13,0 | 44,7 | 523,9 | 78,8 | 815,5 | |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | — | 12,2 | 3,0 | 1,1 | 4,2 | 60,0 | 15,5 | 3,6 | 3,5 | 1,9 | — | 3,6 | — | — | — | 108,6 | |
| Autres | 242,5 | 11,8 | 26,1 | 9,3 | 13,7 | 5,0 | 6,4 | 7,5 | — | — | 4,3 | 7,5 | 7,0 | — | — | 341,1 | |
| Total : | 371,1 | 263,2 | 410,8 | 179,6 | 79,3 | 72,0 | 136,6 | 46,3 | 10,9 | 5,9 | 107,1 | 56,2 | 67,5 | 673,0 | 84,5 | 2 564,0 | |
| Non identifiés | 69,4 | 27,1 | 2,5 | 43,1 | 516,1 | 131,9 | 2,7 | 0,9 | — | — | 5,4 | 0,9 | — | 247,5 | 97,6 | 1 145,1 | |
| Total général : | 7 483,3 | 5 063,3 | 3 754,0 | 2 417,8 | 1 601,9 | 1 501,9 | 1 049,1 | 659,3 | 1 664,7 | 1 017,4 | 1 050,2 | 717,3 | 1 789,5 | 3 466,1 | 1 355,8 | 34 591,6 | |

(1) Les quantités détaillées par origines sont des estimations.

(2) A l'exclusion des îles Canaries.

(3) R.D.A., Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S. (estimations).

(4) Chypre, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Malte, Portugal, Yougoslavie.

Source : Circulaire sur le Café, (septembre 1982), Jacques Louis-Delamare S.A.

Après une très forte progression en 1978 et 1979, les importations sont restées stationnaires à environ 1 million de sacs dont 85 % en provenance d'Amérique latine. Au cours de la période janvier-juillet 1982, les achats de café vert ont progressé de 16,6 % pour se situer à 733 300 sacs.

Quoique Colombie et Brésil soient prédominants dans l'approvisionnement finlandais en café vert, avec respectivement 349 200 et 218 900 sacs en 1981, l'Amérique centrale (Costa-Rica et Guatemala) intervient pour le tiers environ.

En Espagne, où l'OIC évalue à 2,29 kg en 1980 la consommation « per capita » de café, les importations de café vert ont connu depuis 1977 une évolution en dents de scie pour finir par se situer en 1981 à 1,79 million de sacs dont les trois quarts d'Arabica.

L'Amérique latine a accru sa part de marché au détriment du continent asiatique et assuré en 1981 70,4 % des approvisionnements — avec comme principaux fournisseurs le Brésil, la Colombie et le Mexique — et l'Afrique 26 % (essentiellement OAMCAF et Ouganda).

Après avoir diminué en 1978, les importations de café de la Suisse ont régulièrement progressé depuis lors pour se chiffrer à 1,05 million de sacs en 1981, un certain repli étant intervenu pendant les 8 premiers mois de 1982 (625 367 sacs).

Depuis 1978 l'Amérique latine accroît régulièrement sa part du marché suisse pour atteindre 68 % en 1981 répartie également entre Amérique du Sud et Amérique centrale avec comme principaux fournisseurs le Brésil et le Guatemala.

La consommation « per capita » qui était déjà de 6,93 kg en 1975 est passée à 10 kg en 1981.

En Autriche pour répondre à une demande croissante — la consommation « per capita » est passée de 4,8 kg en 1978 à 7 kg en 1980 — les importations se sont régulièrement développées depuis 1977 se situant à 717 300 sacs en 1981 et à 665 600 sacs pour les 9 premiers mois de 1982 (+24,4 %).

Les achats sont effectués pour 80 % environ en Amérique latine, Brésil et Colombie étant suivis par différents pays d'Amérique centrale en tête desquels on trouve le Salvador.

C. — Le marché de l'Europe de l'Est

En Europe de l'Est — où le café est considéré comme un produit de luxe, donc lourdement taxé — la consommation « per capita » ne dépasse pas en moyenne 0,4 kg par an, sauf en Hongrie où elle est estimée par l'OIC pour 1980 à 3,25 kg et en Yougoslavie à 2,03 kg.

Irrégulières par leur volume, les importations voient leur origine influencée par la conjoncture politique.

Après avoir chuté en 1977, les importations de café vert ont progressé de 46,9 % l'année suivante.

Une progression spectaculaire est de nouveau intervenue en 1982 avec 3,47 millions de sacs (+21,7 %), évolution spectaculaire due sans doute aux baisses substantielles de prix consenties aux pays importateurs non membres de l'OIC.

Seul pays du COMECON membre de l'OIC, la Hongrie — qui importe 600 000 sacs environ — s'est retirée en octobre 1982 de l'Accord International pour profiter de ces avantages de prix.

A l'exception de l'année 1979 où elle s'est élevée à 64 % du total, la part de l'Amérique latine dans les approvisionnements est d'environ 50 %, les trois quarts provenant du Brésil (1,4 million en 1981).

L'Afrique fournit 15 à 20 % du café vert importé qui provient essentiellement de l'OAMCAF et d'Angola. La part de l'Asie — inexistante en 1977 — a régulièrement progressé passant de 10,7 % en 1978 à 19,4 % en 1981 avec l'Inde comme principal fournisseur (523 900 sacs).

II. — LE MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS, DU CANADA ET DU JAPON

Si la consommation est en diminution constante aux États-Unis, le café n'en demeure pas moins la boisson la plus populaire. Ce pays reste le premier importateur mondial de café vert (27 % du total) qui représente, après le pétrole, le premier produit d'importation en provenance des pays en voie de développement.

Après une progression non négligeable entre 1977 et 1979, les achats américains de café vert ont sensiblement diminué pendant les deux années suivantes ne dépassant plus en 1981 16,5 millions de sacs.

Il faut y ajouter pour l'année 1981 240 300 sacs de café torréfié (équivalent vert) et 1 292 600 sacs de café soluble (équivalent vert) — en provenance pour les trois quarts du Brésil — soit au total 18,09 millions de sacs (contre 19,7 millions en 1980 et 21,4 millions en 1979).

Au cours de la période janvier-septembre 1982, les importations de café vert ont porté sur 12,4 millions de sac (contre 11,9 millions pour la même période de 1981) tandis que les achats de soluble enregistrèrent une nouvelle baisse passant (en équivalent vert) de 955 183 sacs en 1981 à 843 617 sacs en 1982.

Selon les données les plus récentes du Département Américain de l'Agriculture, les importations américaines de café seront en 1982 au même niveau qu'en 1981 tandis que la consommation par tête d'habitant devrait très légèrement diminuer. En valeur, elles devraient se chiffrer à 2,9 milliards de dollars, loin derrière les 4,2 milliards atteints en 1980.

En Tanzanie, les atteintes de la rouille — qui affectent 80 % des superficies cultivées — ont entraîné une diminution de la récolte 1981/82.

Toutefois, ce pays devait lancer en octobre 1981 un ambitieux programme de développement financé conjointement par le gouvernement tanzanien et la C.E.E. Evalué à environ 112 millions de dollars, ce programme doit permettre d'accroître la superficie cultivée et d'obtenir une production de 1,33 million de sacs en 1985/86.

IV. — ASIE-OCÉANIE

Bien que cette zone géographique n'assure que 10 % environ du café récolté dans le monde, sa production a rapidement progressé depuis 1977/78 passant de 7,9 millions de sacs à près de 10 millions en 1981/82, un chiffre encore supérieur étant attendu pour 1982-83.

Cette évolution est due en particulier à l'Indonésie dont la production — inconsiderément poussée à la faveur des prix élevés de 1977 — a doublé au cours des 10 dernières années. Ce pays est devenu le 4^e producteur mondial de café et le plus gros producteur et exportateur mondial de Robusta.

La culture du café est assurée par 1,7 million de planteurs dont 90 % travaillent sur de petites exploitations.

Avec 400 millions de dollars (3,50 millions de sacs) en 1981, le café constitue le 3^e poste d'exportation après le bois et le caoutchouc.

Selon des sources locales, la production a augmenté en 1981/82 pour se chiffrer à 5,87 millions de sacs dont 1,5 million destinés à la consommation intérieure alors que le contingent annuel d'exportation OIC avait été fixé initialement à 2,27 millions de sacs. Malgré les efforts redoublés pour stimuler les exportations vers les pays non membres de l'OIC, cette situation s'est traduite par un accroissement des stocks.

La récolte 1982/83 devrait être de 5,57 millions de sacs. Compte tenu du quota d'exportation fixé par l'OIC à 2,36 millions de sacs et d'une consommation locale estimée à 1,33 million, le surplus sera donc d'environ 1,7 million de sacs. Sur ce total, l'Indonésie espère pouvoir exporter 1,42 million vers les pays non OIC grâce à des compensations financières qui seront accordées par le gouvernement indonésien aux exportateurs qui se lanceront sur ce marché.

Bien que l'Indonésie espère exporter au total 3,77 millions de sacs de café en 1982/83, les stocks de fin de campagne pourraient atteindre 2,3 millions de sacs — en progression de 400 % sur leur niveau de 1980/81 — soit une charge financière difficilement supportable pour le pays.

En Inde, la récolte 1981/82 a progressé de 25 % pour se situer à 2,5 millions de sacs, reflétant à la fois un accroissement de la superficie récoltée et des conditions atmosphériques favorables.

Dans le cadre du VI^e Plan Quinquennal, le Coffee Board envisage de parvenir à un taux de croissance de 5,5 % de la production qui pourrait atteindre 3,3 millions de sacs d'ici la fin du siècle.

tandis qu'un développement des plantations est attendu en Jamaïque — grâce à une aide financière japonaise — et en Haïti où le café représente le principal produit d'exportation.

III. — AFRIQUE

La culture du café occupe une place essentielle dans beaucoup d'économies africaines. Source de revenus pour une importante fraction de la population elle est aussi la pourvoyeuse des devises nécessaires à la poursuite de l'effort d'équipement des pays.

Après avoir progressé de 17,5 % en 1980/81 pour atteindre 21,3 millions de sacs, la production africaine n'a pas dépassé 20,2 millions en 1981/82, niveau qui devrait être à peu près maintenu en 1982/83.

Pour l'ensemble du continent on note entre 1979 et 1981 une faible augmentation du rendement mais une augmentation de la superficie récoltée par les deux principaux producteurs (Côte-d'Ivoire et Ethiopie).

La consommation de café, mis à part l'Ethiopie, étant très faible, il reste de très importantes disponibilités pour l'exportation mais l'application de contingents dans le cadre de l'OIC se traduit par l'accumulation de stocks de report que le Département américain de l'Agriculture évalue pour la campagne 1981/82 à 60 % de la production africaine.

En Côte-d'Ivoire, premier producteur de café d'Afrique et second producteur mondial de Robusta, après avoir atteint en 1980/81 selon les sources locales, un chiffre record de 6 millions de sacs qui avait nécessité la mise en service des 16 usines de décorticage, la production n'aurait pas dépassé 3,77 millions de sacs en 1981/82 mais la qualité du café a connu une amélioration satisfaisante.

Les spécialistes estiment que la forte diminution de la production pendant la dernière récolte est due à une mauvaise répartition pluviométrique sur les régions forestières et au cépage de nouvelles plantations qui ne sont pas encore productives.

Selon le Ministre ivoirien de l'Agriculture il est nécessaire de régénérer les plantations de 7 à 15 ans ayant une densité d'au moins 1 000 pieds à l'hectare et de replanter la caféière de plus de 15 ans qui occupe plus de 60 % du total.

Une grande partie de la récolte est assurée par de petites plantations de moins de 1,5 ha. La nouvelle politique consiste non à développer les surfaces plantées mais à accroître le rendement des caféiers sélectionnés, l'accent étant plutôt mis désormais sur les cultures vivrières (riz, banane, plantain, manioc).

Bien que la vente de la production de café ne suffise pas à couvrir les besoins de devises du pays, le gouvernement ivoirien a décidé de maintenir cependant les prix d'achat au producteur au même niveau que pour les campagnes précédentes (150 F CFA le kilo).

En Ethiopie — berceau de l'Arabica — la production de café oscille depuis 1980-81 autour de 3,3 millions de sacs — avec un rendement quasi stationnaire au cours des dernières années — et un chiffre de 3,4 millions est attendu pour 1982/83.

La moitié est destinée à la consommation intérieure qui est très réglementée car le café est la principale source de devises du pays (80 % des recettes en devises et 66 % des exportations totales).

Pour développer la culture du café et pour planter des variétés plus résistantes, la C.E.E. envisageait d'accorder une subvention de 29 millions de dollars.

L'OIC a fixé pour la campagne 1982/83 un quota d'exportation de 1,35 million de sacs alors que ce pays projette de vendre 1,65 million de sacs, la différence devant donc être exportée vers des pays non OIC.

En outre, l'Ethiopie doit faire face à un important problème de stockage, 1,33 million de sacs provenant de la récolte 1981/82, soit un volume supérieur au quota (1,21 million de sacs) qui avait été alloué par l'OIC pour cette année caféière.

Second producteur africain de café, l'Ouganda a vu sa production augmenter régulièrement et fortement depuis 1977/78 pour atteindre 2,4 millions de sacs en 1981/82 (en progression de 12,5 % sur la précédente campagne).

Les estimations du Département Américain de l'Agriculture font état d'un fléchissement de la production en 1982/83 avec 2,1 millions de sacs dont 2 millions exportables alors que le quota initial d'exportation a été fixé par l'OIC à 2,3 millions de sacs.

Pour améliorer le fonctionnement du secteur caféier, le pays a mis en œuvre un programme évalué à 27 millions d'ECU — comprenant la remise en état de 20 unités de traitement — qui bénéficie d'un don de la C.E.E. de 25 millions d'ECU.

Au Kenya, la production caféière a très fortement augmenté depuis 1978/79, se chiffrant à 1,73 million de sacs en 1981/82 et une légère progression pourrait encore intervenir en 1982/83 alors que le quota d'exportation OIC a été fixé à 1,28 million de sacs.

Le café étant la première source de devises du pays, la Commission Européenne — au titre du STABEX prévu par la Convention de Lomé II — a consenti une allocation de 8,25 millions de dollars pour compenser les pertes subies par ce pays dans ses recettes d'exportations de 1981.

Au Zaïre, des mesures incitatives — octroi de prix plus rémunérateurs, régénération obligatoire par les propriétaires des grandes plantations — ont permis un accroissement non négligeable de la production de café au cours des dernières campagnes, la récolte s'étant chiffrée à 1,5 million de sacs en 1981/82 dont 1,1 million exportables alors que l'OIC a fixé un quota de 1,09 million de sacs.

Quant aux sources d'approvisionnement, si l'Amérique latine continue à se situer en tête, sa part a fléchi depuis 1979 et elle ne représentait plus en 1981 que 63 % du total avec comme principaux fournisseurs le Brésil (3,2 millions de sacs) suivi de loin par la Colombie et le Mexique.

Après une chute ininterrompue entre 1974 et 1979 qui l'a ramenée de 33,2 % à 15,9 %, la part de l'Afrique tend à s'élargir, se situant à 21,7 % en 1981.

L'Ouganda a retrouvé depuis 1980 sa situation de premier fournisseur africain, suivi par la Côte-d'Ivoire et l'Ethiopie.

Si la part de l'Asie reste encore modeste, elle se développe chaque année atteignant 14,5 % du total en 1981 (contre 9,3 % en 1978) avec l'Indonésie comme principal fournisseur (1,5 million de sacs).

Quant à la torréfaction, après s'être maintenue à 17 millions de sacs en 1979 et 1980, elle a légèrement progressé à 17,6 millions de sacs en 1981, soit le volume le plus élevé depuis 5 ans, mais un léger tassement est intervenu entre le 1^{er} janvier et le 27 novembre 1982 avec 15,34 contre 15,53 millions de sacs.

Cette évolution reflète la courbe descendante de la consommation de café aux Etats-Unis depuis les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale : de 12 kg par an, la consommation « per capita » est tombée à 5,68 kg en 1975 et 4,75 kg en 1981, tandis que se développe la consommation de thé.

Pour toutes les catégories de populations confondues, la consommation de café en tasse par personne et par jour qui était, selon l'OIC, de 2,77 en 1960 est tombée à 2,06 en 1979, 2,01 en 1980 et 1,90 au cours de l'hiver 1981/82. Ce breuvage a perdu un grand nombre de jeunes consommateurs.

ÉTATS-UNIS : IMPORTATIONS DE CAFÉ VERT PAR PAYS DE PROVENANCE (milliers de sacs)

| | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Amérique | | | | |
| Brésil | 2 694,2 | 1 890,5 | 3 505,2 | 3 243,2 |
| Colombie | 2 808,0 | 3 403,8 | 1 727,2 | 1 727,2 |
| Mexique | 1 389,6 | 1 934,4 | 1 336,8 | 1 393,0 |
| El Salvador | 627,1 | 1 123,4 | 1 373,7 | 778,7 |
| Guatemala | 1 267,5 | 1 267,6 | 926,3 | 644,8 |
| Pérou | 654,3 | 954,5 | 565,3 | 573,3 |
| Equateur | 1 044,4 | 638,0 | 539,3 | 701,3 |
| Honduras | 534,9 | 547,1 | 547,1 | 339,0 |
| Costa-Rica | 334,4 | 515,7 | 297,5 | 226,4 |
| Rep. Dominicaine | 460,6 | 342,6 | 342,6 | 359,2 |
| Paraguay | 198,9 | 758,5 | 184,1 | 122,7 |
| Autres | 545,6 | 414,2 | 294,1 | 331,3 |
| Total | 12 234,6 | 14 482,7 | 13 101,9 | 10 440,1 |
| Afrique | | | | |
| Côte-d'Ivoire | 774,7 | 833,9 | 438,0 | 602,2 |
| Ethiopie | 461,1 | 549,2 | 405,9 | 546,9 |
| Ouganda | 437,9 | 360,8 | 631,4 | 863,1 |
| Madagascar | 406,4 | 261,4 | 305,2 | 245,8 |
| Burundi | 173,0 | 195,2 | 183,0 | 205,6 |
| Rwanda | 230,8 | 167,1 | 287,2 | 267,5 |
| Cameroon | 208,7 | 182,6 | 199,1 | 229,7 |
| Angola | 303,6 | 40,0 | 119,5 | — |
| Tanzanie | 333,9 | 172,3 | 61,4 | 28,9 |
| Zaïre | 597,5 | 84,4 | 151,4 | 227,5 |
| Autres | 260,8 | 236,1 | 173,5 | 295,6 |
| Total | 4 188,4 | 3 085,0 | 2 955,6 | 3 512,6 |
| Asie et Océanie | | | | |
| Inde | 276,8 | 297,6 | 222,9 | 470,6 |
| Indonésie | 1 176,7 | 1 294,2 | 1 314,5 | 1 515,6 |
| Nouvelle-Guinée | 169,0 | 103,5 | 94,5 | 35,5 |
| Autres | 73,3 | 106,3 | 197,4 | 386,7 |
| Total | 1 695,8 | 1 801,6 | 1 829,3 | 2 408,4 |
| Divers et Transbordements | 140,0 | 287,3 | 266,2 | 194,0 |
| Total général | 18 132,8 | 19 396,0 | 18 153,0 | 16 555,0 |

Source : Revue : « Le Café ».

Cette désaffectation s'explique par une baisse de qualité (surtout pour les solubles) — due à l'introduction dans les mélanges de quantités croissantes de Robusta — par la hausse des prix et la concurrence acharnée des « soft drinks ».

Selon une étude de consommation réalisée aux Etats-Unis, la baisse de consommation par tasse en 1981 a concerné uniquement le soluble tandis que la consommation de café en grains ou moulu (7 tasses sur 10) a relativement peu varié.

Une campagne de promotion — financée conjointement par l'OIC et par la National Coffee Association — pourrait renverser la tendance à la baisse de la consommation de café.

Au cours des dernières années, les importations de café vert du **Canada** ont oscillé entre 1,3 et 1,5 million de sacs, plus de 90 % étant assurés par l'Amérique latine.

En 1981, le Brésil est devenu le premier fournisseur — place auparavant détenue par la Colombie — avec 217 850 sacs, suivi par le Guatemala et la Colombie.

La consommation apparente a régulièrement progressé et la torréfaction est passée de 1,47 million de sacs en 1977 à 1,77 million en 1981. La consommation « per capita » était estimée à 4,40 kg en 1980.

Au **Japon**, après avoir fait un bond remarquable en 1979 pour se situer à 2,91 millions de sacs, les importations de café vert sont restées stationnaires à ce niveau, une légère progression étant toutefois intervenue au cours de la période janvier-août 1982, avec 2 millions de sacs.

Depuis 1979, l'Amérique latine intervient pour 55 % environ des approvisionnementnements avec 1,6 mil-

lion de sacs, les principaux fournisseurs ayant été en 1981 le Brésil (703 900 sacs), la Colombie (376 000 sacs) et le Honduras (218 400 sacs).

L'Afrique assure 25 % environ du total avec 740 400 sacs, Côte-d'Ivoire, Madagascar et Ethiopie ayant été les principaux fournisseurs en 1981.

Quant à l'Asie, elle est intervenue pour 533 300 sacs (18,3 % du total) dont 394 900 sacs en provenance d'Indonésie.

Selon le Président de l'Association des Importateurs de Café du Japon, la consommation — qui a porté sur 3,2 millions de sacs en 1981 (1,6 kg « per capita ») — devrait passer à 4 millions de sacs d'ici 1986 ou 1987.

Le marché est dominé par deux grandes firmes étrangères qui assurent 85 % des approvisionnementnements. La consommation de café en grains progresse plus rapidement que celle de café soluble.

La part du café dans l'ensemble de la consommation café-thé qui ne dépassait pas 25 % en 1970, est passée à 42 % actuellement. Cette boisson est très populaire chez les jeunes — dont la consommation est appelée à croître au fur et à mesure qu'ils prennent de l'âge — les japonais se situant dans la tranche d'âge 20-40 ans ayant tendance à boire davantage de café que de thé vert, boisson cependant traditionnelle.

Cette évolution traduit une occidentalisation du régime alimentaire au cours des dernières années.

Elle a été rendue possible par le fait que le Japon a bénéficié, lorsqu'il était pays importateur non membre de l'OIC, de prix réduits propices à un démarrage de la consommation.

Pour écouler son café, le Mexique, outre la mise en œuvre de plans destinés à augmenter la consommation intérieure, va faire cette saison des efforts renouvelés pour trouver de nouveaux marchés non OIC (des négociations sont déjà bien avancées avec plusieurs pays du bloc soviétique) d'autant que le manque de devises l'oblige à payer sous forme de café une partie de ses dettes vis-à-vis des pays non OIC et à chercher à échanger du café contre des produits essentiels.

Au **Guatemala**, la récolte 1981/82 est restée stationnaire au niveau de 2,7 millions de sacs et l'on s'attend à une légère baisse pour la campagne 1982/83, les planteurs se heurtant à des problèmes de transport de semences et d'application des engrais ainsi qu'à des problèmes de financement.

Le café joue un rôle essentiel dans l'économie nationale : en 1980 il a rapporté 464 millions de dollars soit un tiers des recettes d'exportation et les résultats pour 1982 devraient être meilleurs que ceux de l'année précédente.

La production de café du Salvador a décliné au cours des dernières années. Selon des sources locales, elle est passée de 3,32 millions de sacs en 1980/81 à 2,69 millions en 1981/82 et ne devrait pas dépasser 2,38 millions en 1982/83 du fait de pluies torrentielles et de l'insuffisance des lignes de crédit accordées aux planteurs. En effet, la Banque Centrale destine 20 millions de dollars au financement de la récolte 1982/83 alors que les caféiculteurs réclamaient 120 millions de dollars.

Le rendement a diminué en raison de l'entretien médiocre des exploitations, de l'utilisation insuffisante des engrais et des effets de la rouille (12 millions de dollars devront être investis pour continuer à lutter contre la maladie), le tout sur fond de guerre civile.

Le café constitue la principale source de devises du pays. Il a rapporté 530 millions de dollars en 1980.

Une agence publique d'exportations — INCAFE — a été créée en mars 1980 pour rationaliser les ventes au bénéfice à la fois des producteurs et de l'économie nationale mais l'objectif n'a pas été atteint, un groupe petit et puissant d'exportateurs dominant l'agence et tournant sa politique à son propre avantage.

Les pertes d'INCAFE ont été supportées par les producteurs — dont la situation s'est fortement détériorée au cours des trois dernières années — au bénéfice des exportateurs.

Devant la forte chute de ses réserves en devises et un accroissement très marqué de sa dette extérieure, le Salvador compte notamment sur le café pour augmenter ses rentrées de devises d'autant que les stocks très importants (1,26 million de sacs au début de la campagne 1981/82) représentent pour l'Etat une charge financière considérable.

Le quota annuel d'exportation se limitant pour la campagne 1982/83 à 2,32 millions de sacs, les expor-

tateurs souhaiteraient qu'INCAFE fasse davantage d'efforts pour vendre sur les marchés non OIC alors qu'il semble qu'il se refuse à vendre sur ces marchés si le prix est de 5 % inférieur au prix OIC.

Après une baisse en 1981/82 qui l'a réduite, selon l'Office du Café, à 1,74 million de sacs la récolte 1982/83 au **Costa-Rica** devrait se chiffrer à 2,2 millions de sacs.

Le rendement, déjà le plus élevé du sous-continent au cours des dernières années, a atteint 1 407 kg/ha en 1981.

Traditionnellement, le café est le premier produit d'exportation du pays mais en 1981 avec 240 millions de dollars (23,3 % du total) il n'a figuré qu'au second rang car, malgré le niveau très élevé de la récolte, les exportations ont été entravées par la faiblesse des prix mondiaux et la restriction des quotas OIC.

Compte tenu du stock de report, d'une production exportable 1982/83 évaluée à 1,96 million de sacs, et d'un quota initial d'exportation OIC de 1,12 million de sacs, le Costa-Rica disposera de 1 million de sacs qui pourront être exportés vers les pays de l'Europe de l'Est et pourront être réglés sous forme de troc avec des engrais ou du matériel agricole.

Au **Honduras**, après avoir progressé de 11,2 % en 1980/81 pour atteindre 1,26 million de sacs, la production de café a légèrement fléchi en 1981/82 et pourrait atteindre, selon une estimation du Département Américain de l'Agriculture, 1,37 million de sacs en 1982/83.

En coopération avec les producteurs de café et divers organismes, le Gouvernement du Honduras a lancé une campagne de lutte contre la rouille représentant un investissement de 90 millions de dollars et consistant à remplacer les caféiers existants par des plants plus résistants.

Pour 1982, les recettes caféières devraient porter sur 180 millions de dollars.

Le café est, avec le coton, le principal produit d'exportation du **Nicaragua**.

Après avoir légèrement progressé en 1981/82, la production pourrait augmenter de 7,9 % pendant la saison en cours et se chiffrer à 1,02 million de sacs dont 939 000 sacs exportables tandis que le quota d'exportation OIC — en progression — a été fixé à 663 238 sacs.

Ce pays espère — grâce à la rénovation des vieilles plantations et à l'expansion de la caféière — doubler sa production au cours des cinq prochaines années et exporter en 1986, 1,7 million de sacs de café.

En ce qui concerne les autres pays de la zone Américaine Centre-Caraïbes, on note qu'en République Dominicaine après avoir chuté en 1981/82 à 700 000 sacs, la production devrait retrouver un niveau exceptionnel (1,1 million de sacs) en 1982/83

duras, le rendement a globalement décliné dans la région au cours des dernières années, sauf au Costa-Rica.

Au Mexique, principal producteur de la zone, le café est le principal produit agricole d'exportation avec 332,6 millions de dollars (2,07 millions de sacs) en 1981.

Selon INMECAFE, la production a atteint 4,7 millions de sacs en 1981/82 et pourrait se chiffrer à 4,6 millions en 1982/83 (chiffres très supérieurs à ceux publiés par le Département Américain de l'Agriculture).

Cette perspective devrait entraîner une révision en baisse du programme d'expansion d'INMECAFE visant à porter la production à 4,8-5 millions de sacs en 1984/85 grâce à des zones replantées en variétés à haut rendement et résistantes aux maladies, non sans hésitation de la part du gouvernement car la production est concentrée dans les Etats de Veracruz et de Chiapas où le taux de chômage est déjà important.

Le chiffre de 4,6 millions de sacs attendu pour la récolte 1982/83 va laisser un surplus exportable substantiel — alors que dans le cadre de son quota OIC le pays ne peut commercialiser que 1,9 million de sacs — auquel viendrait s'ajouter des stocks de report évalués à plus de 1 million de sacs au 1^{er} octobre 1982.

CAFÉ VERT : PRODUCTION MONDIALE EXPORTABLE (en milliers de sacs de 60 kg)

| | 1977/78 | 1978/79 | 1979/80 | 1980/81 | 1981/82 | 1982/83 (estimation) |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------------------|
| Amérique centrale et Caraïbes | | | | | | |
| Costa Rica | 1 264 | 1 533 | 1 311 | 1 779 | 1 640 | 1 957 |
| El Salvador | 2 610 | 3 228 | 3 122 | 2 490 | 1 960 | 2 200 |
| Guatemala | 2 236 | 2 517 | 2 332 | 2 173 | 2 265 | 2 265 |
| Honduras | 931 | 1 024 | 1 023 | 1 140 | 1 180 | 1 076 |
| Mexique | 2 001 | 2 935 | 2 310 | 2 378 | 2 300 | 2 200 |
| Nicaragua | 887 | 921 | 936 | 799 | 865 | 939 |
| République Dominicaine | 771 | 415 | 724 | 822 | 405 | 650 |
| Autres | 385 | 293 | 531 | 333 | 388 | 337 |
| Total | 11 085 | 12 866 | 12 289 | 11 914 | 11 003 | 11 624 |
| Amérique du Sud | | | | | | |
| Brazil | 10 000 | 12 000 | 14 000 | 13 500 | 24 500 | 9 750 |
| Colombie | 9 500 | 10 970 | 10 962 | 11 675 | 12 150 | 11 845 |
| Equateur | 1 239 | 1 437 | 1 398 | 1 197 | 1 241 | 960 |
| Pérou | 800 | 880 | 1 015 | 929 | 945 | 980 |
| Venezuela | 271 | 72 | 40 | 50 | 4 | - |
| Autres | 132 | 206 | 114 | 202 | 278 | 213 |
| Total | 21 942 | 25 565 | 27 529 | 27 553 | 39 118 | 23 548 |
| Afrique | | | | | | |
| Angola | 872 | 568 | 220 | 545 | 415 | 317 |
| Burundi | 282 | 384 | 463 | 330 | 672 | 497 |
| Cameroun | 1 344 | 1 599 | 1 626 | 1 917 | 1 735 | 1 718 |
| Côte-d'Ivoire | 3 087 | 4 677 | 3 908 | 5 976 | 4 785 | 4 932 |
| Ethiopie | 1 354 | 1 432 | 1 555 | 1 664 | 1 716 | 1 750 |
| Kenya | 1 367 | 1 181 | 1 468 | 1 647 | 1 699 | 1 770 |
| Madagascar | 1 152 | 666 | 1 158 | 984 | 1 102 | 998 |
| Ouganda | 1 798 | 1 814 | 1 912 | 2 003 | 2 769 | 2 054 |
| République Centrafricaine | 153 | 118 | 216 | 198 | 242 | 242 |
| Rwanda | 360 | 309 | 499 | 504 | 581 | 498 |
| Tanzanie | 814 | 836 | 899 | 1 098 | 1 027 | 884 |
| Zaire | 954 | 1 120 | 1 141 | 1 305 | 1 100 | 1 193 |
| Autres | 495 | 823 | 815 | 747 | 870 | 873 |
| Total | 14 032 | 15 507 | 15 765 | 18 918 | 18 733 | 17 728 |
| Asie et Océanie | | | | | | |
| Inde | 1 181 | 1 034 | 1 662 | 1 260 | 1 550 | 1 260 |
| Indonésie | 2 896 | 3 738 | 3 723 | 4 062 | 3 962 | 4 150 |
| Nouvelle-Guinée | 752 | 725 | 824 | 859 | 934 | 933 |
| Philippines | 250 | 242 | 315 | 389 | 435 | 467 |
| Autres | 150 | 136 | 111 | 159 | 181 | 264 |
| Total | 5 229 | 5 875 | 6 635 | 6 729 | 7 062 | 7 094 |
| Total général | 52 288 | 59 813 | 62 218 | 65 114 | 75 916 | 59 974 |

Source : Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.

TROISIÈME PARTIE

ÉVOLUTION DES PRIX ET ACCORD INTERNATIONAL

I. — ÉVOLUTION DES PRIX DE 1979 A SEPTEMBRE 1982

Pendant le dernier trimestre de 1978 et le premier trimestre 1979, les prix du café ont eu tendance à fléchir notamment en ce qui concerne les Arabica doux sous l'effet, entre autres, des efforts de la Colombie pour vendre ses disponibilités.

De son côté, au début de 1979, le Brésil a été contraint par ses concurrents et par le besoin de devises pour régler sa facture pétrolière à réduire radicalement ses prix mais au lieu de le faire ouvertement, il a eu recours à un système de « contrats spéciaux » qui a accentué la faiblesse du marché.

Entre avril et juin 1979, la crainte de gelées au Brésil a entraîné l'achat de quantités considérables de café de toutes provenances et, à l'annonce de vents très froids les 31 mai et 1^{er} juin, les cours ont fait un bond.

A la réunion du Conseil International du Café en septembre 1979, l'ensemble des producteurs a décidé qu'il était désormais préférable pour soutenir les cours de compter sur le Groupe de Bogota que sur le mécanisme des quotas OIC.

Le Groupe de Bogota — qui opérait sur les marchés de Londres et de New York — était institutionnalisé dans une corporation internationale connue sous le nom de Pancafé dont l'action a été initialement effective quand des stocks importants ont pu être vendus en temps opportun mais qui a commencé à se heurter à des problèmes quand la demande n'a plus fourni cette occasion. En outre, Pancafé s'est heurté à des problèmes de « cash flow » qui l'ont obligé à vendre des positions à terme, accentuant alors la tendance à la baisse.

Le fléchissement des cours — qui a commencé à se manifester en novembre 1979 — s'est maintenu pendant les deux premiers mois de 1980. Les principaux responsables de cette évolution sont les membres du Groupe de Bogota qui, ayant besoin de devises, se sont surtout portés vendeurs sur le marché.

En outre, la conviction selon laquelle la production mondiale réponderait largement aux besoins pendant la saison 1979/80 n'était pas non plus de nature à stimuler les cours.

A partir de mars 1980, les prix ont été ranimés par des achats spéculatifs provoqués par la crise entre les Etats-Unis et l'Iran. Grâce à des actions de soutien de la part des producteurs et d'informations faisant état d'une vague de froid au Brésil, le prix du café a continué à augmenter pendant plusieurs semaines.

Toutefois, en prévision de la récession économique et face aux taux d'intérêt élevés, les torréfacteurs n'ont pas tenu à conserver des stocks importants tandis que, sous l'effet de la douceur de l'hiver au Brésil, les spéculateurs se sont retirés progressivement du marché. Ainsi, le cours mondial (prix moyen AIC 1976) est revenu de 182,3 cts/lb en mai à 125,4 cts en septembre.

Face à cette dégradation des prix — qui a conduit les producteurs à annoncer un arrêt temporaire des exportations — plusieurs décisions importantes ont été prises par le Conseil de l'OIC en septembre 1980 pour l'année caféière 1980/81 : décision de liquider Pancafé afin de rendre possible un retour au mécanisme de l'Accord de 1976 et instauration d'un quota global d'exportation.

Il a fallu attendre le début de l'année caféière 1980/81 pour que l'Accord de 1976 (entré en vigueur en 1976, pour une durée de six ans) puisse être pratiquement appliqué. En effet, il ne peut jouer qu'au niveau de l'offre en limitant les quantités mises sur le marché par un système de contingents en fonction du volume de la consommation. Il n'est pas en mesure de réglementer la production qui a connu depuis le milieu de la décennie 70 des variations d'une amplitude considérable sous l'effet des gelées au Brésil.

A deux reprises en 1978 et en 1979, le Conseil International du Café s'était efforcé de trouver des formules permettant d'arrêter l'anarchie des prix en mettant en œuvre les dispositions économiques inscrites au chapitre VII de l'Accord (concernant le mécanisme

CAFÉ : MOYENNE MENSUELLE DES PRIX INDICATIFS OIC

(en cts/lb)

| | Moyenne Annuelle | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|-----------------------------------|------------------|---------|---------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|-----------|---------|----------|----------|
| Arabica colombien doux | | | | | | | | | | | | | |
| 1978 | 185,19 | 206,59 | 199,18 | 185,61 | 193,85 | 192,18 | 192,67 | 174,93 | 177,35 | 181,38 | 173,67 | 172,73 | 172,21 |
| 1979 | 183,40 | 166,47 | 136,87 | 134,88 | 141,88 | 153,22 | 197,32 | 210,50 | 208,54 | 221,08 | 214,39 | 211,26 | 204,47 |
| 1980 | 178,82 | 184,25 | 184,20 | 205,19 | 192,54 | 202,12 | 192,17 | 180,32 | 185,00 | 187,27 | 152,24 | 147,00 | 133,53 |
| 1981 | 145,33 | n.q. | n.q. | n.q. | 140,75 | 139,38 | 129,45 | 142,34 | 153,86 | 143,19 | 149,93 | 156,43 | 152,67 |
| 1982 | 148,89 | 148,89 | 156,76 | 156,61 | 154,83 | 149,40 | 144,78 | 141,87 | 143,14 | 143,26 | 149,07 | | |
| Autres Arabica doux | | | | | | | | | | | | | |
| 1978 | 162,81 | 206,16 | 197,59 | 175,10 | 178,57 | 169,63 | 168,50 | 133,80 | 138,22 | 155,33 | 153,65 | 146,16 | 131,07 |
| 1979 | 173,52 | 128,59 | 123,01 | 130,31 | 138,63 | 149,79 | 193,18 | 203,66 | 197,45 | 207,20 | 209,59 | 206,62 | 194,28 |
| 1980 | 154,19 | 168,67 | 164,83 | 184,38 | 180,81 | 190,54 | 181,41 | 155,67 | 135,99 | 125,88 | 126,09 | 114,86 | 121,21 |
| 1981 | 128,09 | 127,98 | 125,11 | 125,93 | 128,20 | 125,93 | 111,94 | 120,01 | 124,09 | 126,02 | 136,41 | 143,79 | 141,67 |
| 1982 | 143,90 | 143,90 | 155,00 | 144,83 | 141,14 | 137,00 | 141,02 | 133,11 | 132,83 | 136,73 | 141,18 | | |
| Arabica nature | | | | | | | | | | | | | |
| 1978 | 165,29 | 216,90 | 201,56 | 166,04 | 169,90 | 157,92 | 177,73 | 148,18 | 144,57 | 152,80 | 153,57 | 150,98 | 143,30 |
| 1979 | 178,47 | 136,80 | 128,89 | 138,41 | 145,13 | 154,23 | 189,10 | 202,81 | 198,01 | 209,84 | 211,28 | 213,67 | 213,42 |
| 1980 | 208,79 | 213,07 | 197,25 | 204,12 | 208,17 | 215,21 | 208,62 | 207,32 | 208,93 | 211,27 | 210,43 | 208,19 | 212,88 |
| 1981 | 179,55 | 221,72 | n.q. | 218,58 | 218,50 | n.q. | 224,76 | 169,43 | 143,05 | 137,50 | 149,18 | 158,56 | 154,21 |
| 1982 | 148,95 | 148,95 | 153,11 | 143,70 | 143,86 | 141,33 | 144,42 | 138,17 | 142,05 | 142,92 | 141,31 | | |
| Robusta A.I.C. 1976 | | | | | | | | | | | | | |
| 1978 | 147,47 | 177,13 | 174,56 | 157,64 | 144,80 | 136,09 | 151,14 | 126,54 | 128,45 | 146,90 | 150,12 | 144,26 | 132,08 |
| 1979 | 165,47 | 133,25 | 132,50 | 135,20 | 141,80 | 147,68 | 188,79 | 195,90 | 181,94 | 189,51 | 184,34 | 177,75 | 176,97 |
| 1980 | 147,11 | 162,56 | 162,00 | 169,89 | 162,90 | 174,06 | 169,01 | 147,94 | 132,05 | 124,96 | 125,49 | 116,36 | 118,54 |
| 1981 | 102,91 | 121,88 | 115,48 | 113,92 | 113,18 | 108,38 | 85,23 | 88,25 | 90,39 | 88,88 | 98,51 | 106,33 | 104,52 |
| 1982 | 106,01 | 106,01 | 115,63 | 112,83 | 106,67 | 102,96 | 102,85 | 99,67 | 103,79 | 112,00 | 118,27 | | |
| Prix moyen A.I.C. 1976 | | | | | | | | | | | | | |
| 1978 | 155,15 | 191,65 | 186,08 | 166,37 | 161,69 | 152,86 | 159,82 | 130,17 | 133,34 | 151,12 | 151,89 | 145,21 | 131,58 |
| 1979 | 169,50 | 130,93 | 127,76 | 132,76 | 140,22 | 148,74 | 190,99 | 199,78 | 189,70 | 198,36 | 196,97 | 192,19 | 185,63 |
| 1980 | 150,67 | 165,62 | 163,42 | 177,14 | 171,86 | 182,30 | 175,22 | 151,81 | 134,02 | 125,42 | 125,79 | 115,61 | 119,87 |
| 1981 | 115,48 | 124,93 | 120,18 | 119,93 | 120,57 | 117,15 | 98,59 | 104,13 | 107,24 | 107,45 | 117,46 | 125,06 | 123,10 |
| 1982 | 124,96 | 124,96 | 135,32 | 128,83 | 123,90 | 119,98 | 121,94 | 116,39 | 118,31 | 124,37 | 129,73 | | |
| Prix moyen A.I.C. 1979 (1) | | | | | | | | | | | | | |
| 1978 | | | | | | | | | | | 196,63 | 192,40 | 186,10 |
| 1979 | | | | | | | | | | | 126,14 | 116,05 | 119,47 |
| 1980 | 152,17 | 167,36 | 164,71 | 177,80 | 174,62 | 184,08 | 177,16 | 154,16 | 137,21 | 127,29 | 126,14 | 116,05 | 119,47 |
| 1981 | 115,89 | 125,14 | 121,12 | 120,88 | 121,34 | 117,50 | 99,08 | 104,43 | 107,97 | 108,28 | 117,67 | 124,60 | 122,64 |
| 1982 | | 124,43 | 134,30 | 129,01 | 124,01 | 120,56 | 121,14 | 115,92 | 117,45 | 122,78 | 128,84 | | |

(1) Cette série de prix est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1979 en remplacement de la série 1976 comme prix indicatif composé officiel dans le cadre de l'article 38 de l'Accord International. A partir de ce système, le Conseil peut fixer des marges de prix et des différentiels pour les principaux groupes de café ainsi qu'une marge de prix composés. Le calcul des prix des autres Arabica doux et des Robusta est basé sur les moyennes modérées des prix en vigueur sur les marchés de New York, Brème et Hambourg pour les autres doux et la moyenne des prix en vigueur sur les marchés de New York, Le Havre et Marseille pour les Robusta. Le prix composé OIC 1979 est obtenu en prenant la moyenne arithmétique de ces deux séries de prix.

Compte tenu d'une production exportable évaluée pour 1982/83 à 9,75 millions de sacs, le Brésil devra prélever sur ses stocks très abondants évalués au mois d'octobre 1982 à 9,8 millions de sacs pour l'I.B.C. et entre 13 et 16 millions de sacs (selon les sources) pour le secteur privé et qui sont destinés encore à augmenter puisque, selon l'I.B.C., et sauf accidents climatiques, la récolte 1983/84 pourrait atteindre 30-35 millions de sacs.

Pour l'année 1983, le Président de l'I.B.C. a annoncé le maintien du système de répartition des quotas entre exportateurs locaux et le maintien à quelques ajustements près, des contrats d'exportation avec les torréfacteurs étrangers. En effet, à travers l'I.B.C., les torréfacteurs négocient des contrats à long terme avec les exportateurs. Ces accords prévoient que les torréfacteurs s'engagent à acquérir une quantité spécifique de café en cours d'année mais restent libres (à l'intérieur de certaines limites) de décider du moment de leurs achats.

La Colombie est le premier producteur mondial d'Arabica doux.

Le café a une importance capitale dans l'économie du pays. En effet, la production, le traitement, le stockage et le transport du café contribuent à 6 % du P.I.B. et assurent 12 % des revenus du gouvernement.

De plus, malgré une chute — tant en volume qu'en valeur — en 1981 (8,7 millions de sacs pour 1,56 milliard de dollars contre 11 millions de sacs et 1,98 milliard de dollars l'année précédente) imputable à la fois aux restrictions de quotas OIC et à la baisse des cours, les exportations de café (constituées presque entièrement de café vert) ont continué à représenter plus de la moitié des recettes colombiennes.

D'une dimension relativement faible, les plantations caféières couvrent 1 million d'hectares dans 15 départements dont les plus importants sont : Antioquia, Caldas, Tolima, Valle del Cauca, Risaralda et Quindío.

Sous l'égide de la Federación Nacional de Cafeteros (Fedecafé), 56 coopératives — qui regroupaient à la mi-80 130 500 sur 250 000 planteurs — fournissent d'importants services (achat d'une partie de la récolte, engrais, octroi de prêts).

Des variétés à plus fort rendement ont remplacé les caféiers les plus anciens sur le tiers de la zone cultivée, permettant d'accroître la production sans utilisation de terres supplémentaires.

Ainsi, la récolte colombienne a notablement augmenté au cours des dernières années passant, selon les sources locales, de 10,5 millions de sacs en 1977/78 à 13,2 millions en 1981/82, soit un niveau déjà supérieur aux possibilités d'exportations offertes par le marché mondial du café et au niveau auquel le gouvernement souhaite stabiliser la production.

Ce développement de la production a nécessité des efforts dans le domaine de l'assistance technique qu'il s'agisse du crédit, des structures de commercialisation ou de la capacité de stockage. S'agissant de ce dernier point, une impulsion a été donnée par FEDECAFE (à travers ALMACAFE) à la modernisation et au développement des structures de stockage dont la capacité a été accrue de près de 100 000 m³ et qui permettent désormais de stocker 14 millions de sacs.

Pendant la saison 1981/82, 9 millions de sacs ont pu être exportés (dont 8,1 millions aux membres OIC) ; 40 % des ventes ont été réalisés par les exportateurs privés et le solde par FEDECAFE. Ce chiffre peut paraître faible par rapport au record de 11,5 millions de sacs exportés en 1979/80 mais il reste très supérieur aux moyennes annuelles en vigueur avant la gelée brésilienne de 1975. De nouveau en 1981/82 les exportations destinées aux Etats-Unis ont fléchi, ne dépassant plus désormais 18 % du total, au profit de la C.E.E. (50 %).

Le problème est de savoir si à l'avenir la préférence pour les « Colombiens doux » se maintiendra en Europe occidentale et notamment en Allemagne fédérale.

Devant cette incertitude, la Colombie s'efforce de réactiver le commerce caféier avec les pays de l'Europe de l'Est. Un accord de troc (café contre autobus) d'une valeur de 10 millions de dollars sur deux ans a été signé en juillet 1982 avec l'U.R.S.S.

Quant à la récolte 1982/83, initialement estimée à 13-14 millions de sacs, Fedecafé pense que, compte tenu de conditions météorologiques défavorables, elle devrait se limiter à 11 millions de sacs, volume à la fois suffisant pour faire face aux exportations (8,5 millions de sacs dans le cadre du quota OIC + 0,9 million hors OIC) et à la consommation intérieure (1,6 million de sacs), ce qui éviterait de peser sur les stocks accumulés depuis plusieurs années et qui se situaient déjà en août 1982 à 8,7 millions de sacs (niveau parmi les plus élevés de l'histoire colombienne), représentant une charge financière très élevée pour le pays.

II. — AMÉRIQUE CENTRALE

Le café constitue un facteur important dans l'équilibre des économies centro-américaines.

Dans cette zone géographique — qui produit des cafés de la catégorie Arabica doux — la production oscille depuis la campagne 1978/79, autour de 15,5 millions de sacs.

Si la surface récoltée a augmenté de plus de 10 % depuis 1979 avec des développements particulièrement spectaculaires au Mexique, au Nicaragua et au Hon-

Au cours des 5 dernières années plus de 200 millions de caféiers ont été plantés dans le Rondonia et le Mato-Grosso, en bordure du bassin de l'Amazonie et 300 millions supplémentaires sont prévus pour les 5 prochaines années tandis que le gouvernement a annoncé au mois d'août dernier un programme de 3 ans portant sur 6,7 millions de dollars et destiné à la plantation de 10 millions de caféiers dans le Nord-Est.

La plantation de ces caféiers n'entre pas en concurrence avec celle du reste du pays mais constitue plutôt un complément. La variété Robusta convient mieux à

ces régions alors que l'Arabica est mieux adapté au sud du pays.

Quoique la rentabilité du café soit faible actuellement pour les caféiculteurs, le gouvernement a peu de possibilités d'encourager un remplacement par d'autres récoltes, le prix des produits alternatifs tels que cacao et sucre ne couvrant même pas les coûts de production. De plus, si le soja rivalise avec le café, ce dernier reste l'un des principaux produits primaires d'exportation.

BRÉSIL : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE CAFÉ DEPUIS 1979

| | Volume des exportations de café (millions de sacs) | | Valeur des exportations de café (millions de dollars) | |
|------------------------------|---|------------------|--|---------|
| | Café vert | Café soluble (1) | Total | Total |
| 1979 | 9,37 | 2,64 | 12,01 | 2 325,7 |
| 1980 | 13,20 | 2,01 | 15,21 | 2 771,2 |
| 1981 | 13,55 | 2,21 | 15,76 | 1 761,0 |
| Janvier-septembre 1982 | n.d. | n.d. | 12,30 | 1 534,0 |
| Janvier-septembre 1981 | 9,70 | 0,60 | 10,30 | 1 340,0 |

(1) Equivalent vert

Source : Banco central do Brasil et I.B.C.

Ainsi qu'il apparaît sur le tableau ci-dessus, les exportations de café (café vert + soluble en équivalent vert) ont légèrement progressé en volume en 1981 se situant à 15,76 millions de sacs mais ont chuté en valeur de 36,4 % du fait de la baisse des cours, ne dépassant plus 1 761 millions de dollars.

Le Brésil exporte surtout du café vert mais le soluble occupe une place non négligeable (près de 14 % en valeur en 1981). L'industrie brésilienne du soluble est très compétitive en raison de sa qualité. Sur 100 usines dans le monde, 11 sont en service au Brésil, suffisantes pour faire face aux besoins d'exportation. C'est le soluble brésilien qui est le plus consommé dans le monde.

En dépit des ventes décevantes sur les marchés non OIC, les exportations ont progressé en volume de près de 20 % au cours de la période janvier-septembre 1982 à 12,3 millions de sacs et de 14 % en valeur. Les embarquements de café effectués au cours de la période 1^{er} juillet-20 septembre 1982 ont bénéficié de nouvelles dispositions plus favorables aux torréfacteurs : la ristourne maximum pouvant être obtenue par les torréfacteurs étrangers qui était jusqu'alors de 20 cts/lb devient équivalente au montant du « quota

des contingents) mais sans succès car les niveaux qui auraient permis cette mise en œuvre avaient été établis à partir des moyennes trop basses de 1975.

En 1980, elles ont pu être réactivées, une volonté politique se manifestant devant l'ampleur prise par la dégradation de la situation.

Un quota global de 57,36 millions de sacs a été instauré pour stabiliser le prix du café dans une marge de 115 à 155 cts/lb. Cette mesure entraînait en fait une réduction de 5,73 millions de sacs des disponibilités sur le marché mondial en 1980/81 alors que la production exportable des producteurs était évaluée par l'OIC à 63,1 millions de sacs et les besoins des pays consommateurs à 55,6 millions de sacs.

L'année 1981 a été caractérisée par des variations de prix particulièrement importantes.

Pendant les premiers mois, les cours sont tombés à un niveau très faible sous l'effet de l'abondance des disponibilités, d'une température plutôt douce au Brésil et d'un ralentissement de la demande provoqué par la hausse constante des taux d'intérêt qui a incité détaillants et torréfacteurs à couvrir leurs besoins au jour le jour. Cependant, à l'approche de la période des gelées au Brésil, un léger redressement des cours est intervenu en mai.

Pour parer à l'affaiblissement du marché, l'OIC a réduit à trois reprises (dont la dernière date du 15 juin car le prix indicatif est tombé bien en deçà de 120 cts/lb) le prix plancher d'intervention) ses contingents d'exportation amputant leur total annuel de 4,2 millions de sacs (soit un peu plus de 7 %) mais sans effet. Le Bureau exécutif de l'OIC a alors décidé de retirer provisoirement 1,4 million de sacs supplémentaires. Cette mesure n'a pas empêché une aggravation de la tendance d'autant que les experts laissent prévoir de fortes récoltes dans les principaux pays producteurs.

Au début de juillet 1981, en l'absence d'une confirmation des gelées au Brésil, une 4^e réduction de quotas fut décidée afin d'essayer d'enrayer un effondrement des cours tombés en juin à 98,59 cts/lb, leur niveau le plus bas depuis janvier 1976.

À la mi-juillet, un brusque refroidissement de la température provoquant la destruction d'environ la moitié de la récolte brésilienne 1982/83 a déclenché un brutal renversement de la tendance et en quelques jours les cours ont augmenté de 15 % mais cette reprise a été éphémère car les opérateurs se sont très vite rendu compte que les stocks mondiaux demeureraient très abondants et que l'amélioration des récoltes, dans d'autres pays, allait compenser les dégâts subis au Brésil.

Le Département Américain de l'Agriculture a d'ailleurs dissipé toute illusion avec, pour la saison 1981/82, des prévisions de production de 91 millions de sacs et de consommation de 83 millions de sacs. Il

apparaissait ainsi que la vague de froid au Brésil permettrait seulement au surplus de production 1982/83 de ne pas dépasser celui de 1981/82.

L'approche de l'Assemblée annuelle de l'OIC consista en outre un facteur négatif, les discussions entre producteurs et consommateurs faisant craindre une impasse, voire la rupture de l'Accord.

Réunie en septembre 1981, l'OIC parvint, après trois semaines de difficiles négociations, à aplanir ses divergences. Les dispositions adoptées peuvent être résumées de la façon suivante :

— Le contingent global a été fixé pour l'année caféière à 56 millions de sacs avec la possibilité de le porter par des coupures ou des augmentations, à un minimum de 52 millions de sacs ou à un maximum de 60,67 millions de sacs.

— Le contingent du trimestre octobre-décembre 1981 a été fixé à 13 millions de sacs pouvant être porté à 14 si les prix remontent à 115 cts/lb au 22 octobre 1981.

— Des coupures de contingents — au nombre maximum de 4 — pourront être décidées automatiquement à partir du 1^{er} décembre 1981 lorsque certaines conditions sont remplies.

— Selon une procédure symétrique, 4 augmentations successives de contingents sont prévues.

Il ne pourra y avoir plus de 2 coupures (ou 2 augmentations) de contingents en un seul trimestre.

— La fourchette des prix à défendre est fixée à 120-140 cts avec sauvegarde à 115-145 cts.

— Si après les 4 augmentations de contingents et après au moins 30 jours de marché la moyenne des 15 jours reste égale ou supérieure à 150 cts, les contingents deviennent illimités.

Il est à noter que le mode de calcul des prix permettant les éventuelles révisions de contingents se trouve modifié par rapport à ce qu'il était au cours de l'année caféière précédente. La moyenne est désormais calculée sur 15 jours de marché et non plus sur 20 jours ; elle est basée sur le prix composé 1979 (et non plus sur le prix composé 1976).

Ces décisions, cumulées avec une longue période de sécheresse dans les principales zones de production au Brésil, avec une raréfaction croissante des stocks des torréfacteurs et avec une lente reprise des achats de ces derniers ont à nouveau donné un coup de fouet au marché et les cours ont légèrement progressé pendant les dernières semaines de 1981.

Après une brusque hausse des cours pendant les premières semaines de 1982 due à une insuffisance de disponibilités à court terme et au transfert de l'intérêt des spéculateurs du marché du sucre et peut-être aussi de ceux des métaux précieux à celui du café, les cours ont décliné à partir de la fin de février sous l'effet de plusieurs causes : estimation en hausse par l'I.B.C. de

la récolte brésilienne 81/82 (17,6 millions de sacs contre 15 millions annoncés précédemment) ; doublement des stocks brésiliens de mars 1982 par rapport à mars 1981 ; baisse de la consommation de café aux Etats-Unis estimée à 10 % pour le dernier trimestre 1981 et à 4 % pour l'ensemble de l'année.

Compte tenu de l'évolution des prix, trois réductions de quotas sont intervenues pendant l'année caféière 1981/82.

La 1^{re}, le 25 mai 1982. La moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif composé étant descendue au-dessous de 120 cts/lb — seuil de déclenchement — une réduction de 1 million de sacs du contingent annuel a été décidée, applicable aux membres exportateurs disposant d'un quota de base (1). Ce contingent est ainsi passé de 53 878 000 à 52 878 000 sacs.

La coupure a été appliquée sur le trimestre avril-juin.

Les pays qui s'étaient engagés dès le début de l'année caféière à limiter volontairement leurs exportations étaient dispensés de la coupure. Il s'agit de l'Angola, du Brésil et de la République Dominicaine.

La seconde est intervenue le 7 juillet. La moyenne mobile du prix indicatif ayant de nouveau franchi à la baisse la barre de 120 cts/lb, le Directeur Exécutif de l'OIC a annoncé en fonction des mécanismes prévus à l'Accord, une réduction de 1 million de sacs du contingent global applicable aux pays membres de l'OIC disposant d'un contingent de base.

Le nouveau quota trimestriel (juillet-septembre) de 13,3 millions de sacs — qui ramène à 55,2 millions de sacs le quota global effectif pour l'ensemble de la campagne 81/82 — ne concernera toutefois ni l'Angola, ni la République Dominicaine et en partie seulement le Brésil.

Les cours restant déprimés sous l'effet du manque de consensus entre producteurs et consommateurs à l'issue de la réunion de juin de l'OIC, de l'abondance des stocks et de la dissipation des craintes concernant le gel au Brésil tandis que la consommation mondiale accusait, dans l'Hémisphère Nord, sa baisse traditionnelle de l'été, une 3^e réduction pour la saison 1981/82 est intervenue le 5 août 1982. La moyenne des prix indicatifs pendant 15 jours étant descendue au-dessous de 115 cts/lb, le quota d'exportation pour le trimestre juillet-septembre a été réduit de 1 million de sacs et le quota global d'exportation à 54,2 millions de sacs.

Cette réduction s'est trouvée annulée le 16 septembre à laquelle le prix indicatif moyen a franchi le seuil de 120 cts/lb. A la suite de cette augmentation, le contingent global d'exportation pour 1981/82 est le pays exportant plus de 400 000 sacs par an.

passé à 55,2 millions de sacs. Sur le million de sacs, 421 200 doivent être exportés pendant la saison 1982/83.

II. — SITUATION DU MARCHÉ DU CAFÉ A LA FIN SEPTEMBRE 1982 ET RÉSULTATS DE LA 38^e SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL DU CAFÉ

Au début de la campagne 1982/83, face à des approvisionnements (production exportable + stocks d'ouverture) très abondants évalués par l'OIC à 105,4 millions de sacs (contre 87,5 millions pour la précédente saison), la consommation apparaît peu vigoureuse montrant la nécessité de mettre en œuvre les mécanismes de l'Accord International qui permettent de ne pas inonder le marché et d'empêcher un effondrement des prix.

En effet, après avoir progressivement diminué entre 1975/76 et 1980/81, les stocks d'ouverture se sont fortement regonflés sous l'effet d'une reprise de la production mondiale. Au début de la campagne 1982/83, le montant des stocks était pratiquement aussi élevé qu'il y a 9 ans mais leur structure s'est profondément modifiée : les stocks brésiliens ont diminué de moitié, les stocks de Colombie ont été multipliés par 5, ceux de l'OAMCAF par 2, ceux des autres producteurs d'Arabica par 1,5 tandis que ceux des pays producteurs de Robusta autres que l'OAMCAF ont très sensiblement flechi.

Après des réunions infructueuses en juin et août, l'accord sur les quotas d'exportation entre les deux géants du marché mondial (Brésil et Colombie) a ouvert la voie à une négociation favorable en vue de la mise au point d'un nouvel Accord International.

Après trois semaines de difficiles discussions, en septembre les pays membres de l'OIC ont décidé, pour le court terme, de proroger d'un an jusqu'au 30 septembre 1983 l'Accord International de 1976 et de mettre en place les mécanismes économiques pour l'année caféière 1982/83 ; pour le long terme, de mettre au point un nouvel Accord International qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre 1983 pour une période de six ans.

A. — Prorogation de l'accord de 1976 et dispositions concernant l'année caféière 1982/83

L'Accord International 1976 (AIC) a été prorogé par des pays producteurs représentant près de 99 % des embarquements mondiaux de café et 23 pays importateurs qui achètent environ 90 % du café commercialisé.

Toutefois, la Hongrie, Israël et Hong Kong se sont retirés de l'Accord, ce qui leur permettra d'acquérir des cafés sur les marchés des pays non membres.

Dans cette optique, à la suite des gelées de 1981, le Gouvernement a mis au point un programme de réhabilitation des caféiers d'un durée de deux ans et nécessitant l'investissement de 738,2 millions de dollars répartis de la façon suivante :

— 8,8 millions de dollars doivent permettre de replanter 25 millions de caféiers ;

— 32,7 millions de dollars de procéder au recépage de 196 millions d'arbustes ;

— 696,7 millions de dollars d'améliorer 180 000 hectares de caféiers ayant fait l'objet de recépage et 1,12 million d'arbustes partiellement endommagés.

Compte tenu des risques de gel pouvant apparaître presque partout au Sud du 20^e degré de latitude sud, le gouvernement veut développer des régions caféières autres que le Centre-Sud.

CAFÉ VERT : PRODUCTION MONDIALE (en milliers de sacs de 60 kg)

| | 1977/78 | 1978/79 | 1979/80 | 1980/81 | 1981/82 | 1982/83 (estimation) |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------------|
| Amérique centrale et Caraïbes | | | | | | |
| Costa-Rica | 1 449 | 1 749 | 1 522 | 2 023 | 1 875 | 2 202 |
| République Dominicaine | 1 019 | 695 | 1 009 | 1 112 | 700 | 1 100 |
| El Salvador | 2 700 | 3 423 | 3 322 | 2 690 | 2 380 | 2 400 |
| Guatemala | 2 541 | 2 827 | 2 647 | 2 702 | 2 700 | 2 600 |
| Haiti | 519 | 443 | 669 | 455 | 525 | 460 |
| Honduras | 1 036 | 1 132 | 1 137 | 1 265 | 1 230 | 1 200 |
| Mexique | 3 401 | 4 042 | 3 600 | 3 880 | 3 900 | 4 200 |
| Nicaragua | 967 | 1 004 | 1 019 | 933 | 950 | 1 025 |
| Autres | 743 | 549 | 744 | 767 | 775 | 812 |
| Total | 14 375 | 15 864 | 15 669 | 15 827 | 15 035 | 15 999 |
| Amérique du Sud | | | | | | |
| Brésil | 17 500 | 20 000 | 22 000 | 21 500 | 33 000 | 17 750 |
| Colombie | 11 050 | 12 600 | 12 712 | 13 500 | 14 000 | 13 500 |
| Equateur | 1 434 | 1 640 | 1 609 | 1 417 | 1 681 | 1 200 |
| Pérou | 1 050 | 1 130 | 1 265 | 1 170 | 1 200 | 1 150 |
| Venezuela | 1 061 | 1 011 | 1 031 | 1 227 | 920 | 1 000 |
| Autres | 206 | 283 | 197 | 280 | 346 | 305 |
| Total | 32 301 | 36 666 | 38 816 | 39 101 | 51 147 | 34 905 |
| Afrique | | | | | | |
| Angola | 947 | 613 | 260 | 586 | 439 | 360 |
| Burundi | 285 | 387 | 466 | 333 | 675 | 500 |
| Cameroun | 1 371 | 1 634 | 1 658 | 1 950 | 1 520 | 1 750 |
| Côte-d'Ivoire | 3 123 | 4 742 | 3 973 | 6 040 | 4 600 | 5 000 |
| Ethiopie | 3 143 | 3 142 | 3 188 | 3 264 | 3 333 | 3 450 |
| Kenya | 1 417 | 1 239 | 1 531 | 1 665 | 1 730 | 1 783 |
| Madagascar | 1 292 | 814 | 1 313 | 1 150 | 1 300 | 1 175 |
| Ouganda | 1 828 | 1 944 | 2 042 | 2 133 | 2 400 | 2 100 |
| Rwanda | 362 | 311 | 501 | 506 | 502 | 500 |
| République Centrafricaine | 165 | 130 | 230 | 215 | 250 | 260 |
| Tanzanie | 835 | 856 | 800 | 1 110 | 1 010 | 900 |
| Togo | 105 | 105 | 182 | 165 | 135 | 175 |
| Zaïre | 1 129 | 1 300 | 1 331 | 1 541 | 1 500 | 1 400 |
| Autres | 508 | 810 | 695 | 694 | 802 | 784 |
| Total | 16 487 | 18 027 | 18 170 | 21 352 | 20 196 | 20 137 |
| Asie et Océanie | | | | | | |
| Inde | 2 147 | 1 842 | 2 495 | 2 000 | 2 500 | 2 200 |
| Indonésie | 3 986 | 4 788 | 4 803 | 5 162 | 5 162 | 6 000 |
| Philippines | 575 | 600 | 705 | 769 | 871 | 906 |
| Nouvelle-Guinée | 767 | 740 | 840 | 875 | 900 | 950 |
| Autres | 433 | 445 | 448 | 775 | 548 | 605 |
| Total | 7 908 | 8 415 | 9 291 | 9 581 | 9 981 | 10 661 |
| Total général (1) | 71 085 | 78 972 | 81 946 | 85 583 | 96 359 | 81 702 |

(1) Y compris Etats-Unis

Source : Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA PRODUCTION MONDIALE DE CAFÉ

PREMIÈRE PARTIE

Le poids de l'Amérique latine est déterminant dans la production mondiale de café, le sous-continent assurant, sauf aléas climatiques exceptionnels, environ le tiers du total tandis que la part de l'Afrique continue à fléchir depuis 1977/78 ne représentant plus que 20 % environ actuellement et que celle de l'Asie-Océanie poursuit une progression qui va la porter à 13 % en 1982/83.

La production mondiale de café vert — qui a connu une augmentation régulière depuis 1977/78 passant de 71,1 millions de sacs à 85,6 millions en 1980/81 — a enregistré un chiffre historique de 96,3 millions de sacs en 1981/82 grâce à une amélioration des rendements, particulièrement en Amérique latine. L'augmentation de la récolte a été spectaculaire au Brésil — avec le tiers de la production mondiale — et moins marquée en Colombie, en Inde, au Kenya et en Ouganda.

En dépit d'une progression de 6,8 % qui place la production de l'Asie-Océanie à un niveau record, la chute de la production brésilienne pendant la campagne 1982/83 va peser sur la récolte mondiale que le Département Américain de l'Agriculture (1) estimait au mois de septembre dernier à 81,7 millions de sacs et qu'il vient légèrement de relever à 82,5 millions (-14,3 %).

Les pays producteurs étant, à l'exception de quelques cas (notamment Brésil, Ethiopie, Inde), des consommateurs de café, la plus grande partie de la production correspond donc à la production exportable c'est-à-dire celle qui entre dans les circuits commerciaux sans être effectivement exportée.

La production exportable qui ne dépassait pas 52,3 millions de sacs en 1977/78 est progressivement passée à 75,9 millions de sacs en 1981/82. Elle devrait être d'environ 60 millions de sacs pendant la campagne 1982/83.

(1) Les tableaux de production mondiale et de production mondiale exportable de café vert figurant dans cette étude proviennent des statistiques du Département Américain de l'Agriculture. Ils permettent d'obtenir des données homogènes.

Le lecteur pourra trouver au fil des pages des chiffres parfois différents issus de sources locales ou de données plus récentes que celles mentionnées par U.S.D.A.

I. — AMÉRIQUE DU SUD

Au Brésil, chaque année le sort de la récolte de café est lié aux fluctuations de la température, des gelées pouvant intervenir entre fin mai et fin août avec un risque maximum pendant la seconde moitié de juillet.

Depuis la gelée catastrophique de 1975 qui avait réduit à 9,3 millions de sacs la récolte 1976/77 le gel a frappé 4 fois en 7 ans, le plus fort datant de juillet 1981.

70 à 80 % des cerises ayant été récoltées avant la gelée, il n'y a pratiquement pas eu d'incidence sur la qualité ou la quantité de la récolte 1981/82 qui a atteint 33,4 millions de sacs, soit le niveau le plus élevé des 16 dernières années et la 4^e plus importante récolte dans l'histoire du pays.

La gelée de juillet 1981 — qui a affecté 57 % des cafetiers brésiliens, les trois quarts correspondant aux Etats du Centre-Sud (Parana, Sao-Paulo, Minas-Gerais, Goias et Mato Grosso) — a entraîné par contre une chute radicale de la récolte 1982/83 qui doit être, avec 17,6 millions de sacs, la plus faible depuis 1977/78.

Compte tenu d'une importante consommation intérieure — la plus élevée du monde après les Etats-Unis — la production exportable est estimée à 9,75 millions de sacs.

Non seulement la récolte 1982/83 est réduite mais encore de moins bonne qualité. En effet, sur les 17,6 millions de sacs, les négociants estiment que 5-6 millions seront de la meilleure qualité, recherchée par les importateurs exigeants, 4-5 millions de qualité moindre quoique encore exportable laissant 6,5 millions de sacs de variété « Robusta Conillon » et de certains Arabica normalement utilisés pour faire face à la demande intérieure.

Les experts brésiliens estiment que, pour satisfaire la demande du marché intérieur et de l'exportation et pour maintenir les stocks à un niveau satisfaisant permettant de parer à d'éventuelles pertes de production consécutives à des changements climatiques, le Brésil devrait produire annuellement 30 millions de sacs.

Cet appui international a fait de l'AIC 1976 l'un des accords de stabilisation du prix des matières premières les plus efficaces puisqu'il soutient les prix mondiaux depuis que les contrôles sur les exportations ont été réimposés en 1980.

Toutefois, au cours des dernières années, les disponibilités mondiales à l'exportation ayant dépassé l'ensemble de la demande mondiale et se situant très au-dessus du volume que les pays producteurs OIC ont été autorisés à vendre sous quota, ces pays ont recherché activement de nouveaux débouchés non OIC pour leurs surplus.

Il en est résulté le développement d'un marché parallèle très compétitif et l'OIC évalue pour l'année caféière 1981/82 à 7,74 millions de sacs les ventes totales de café par les pays membres de l'OIC aux pays non membres soit près du double du niveau de 1976/77 et un nouvel accroissement est attendu pour 1982/83.

Du fait de cette prorogation les producteurs vont restreindre leurs exportations pour la 3^e saison consécutive à des limites internationalement acceptables.

Les dispositions concernant l'année caféière 1982/83 sont identiques dans leur esprit et dans l'essentiel à celles qui avaient été retenues pour 1981/82.

Comme ces dernières, elles visent à stabiliser le marché dans une fourchette de prix de 120-140 cts/lb avec un point d'équilibre à 130 cts. Les ajustements sont déterminés par le niveau de la moyenne de 15 jours du prix composé Robusta/Arabica autres doux (c'est le prix indicatif 1979 qui commande le mécanisme des quotas depuis 1980).

Dans cette fourchette 120-140 cts, le contingent global annuel d'exportation a été fixé à 56 millions de sacs (montant inchangé par rapport à la saison précédente).

Le quota initial doit être réduit si le prix du café devient inférieur à 120 cts et augmenté si le prix dépasse 140 cts.

Le contingent global initial de 56 millions de sacs comprend deux parties : 3 214 560 sacs attribués aux pays exportateurs membres de l'Accord ne disposant pas d'un contingent de base et 52 785 440 sacs aux pays ayant droit à un contingent de base.

S'agissant des premiers, ils sont divisés en deux sous-groupes : ceux qui exportent moins de 100 000 sacs et ceux qui exportent de 100 à 400 000 sacs, la première catégorie pouvant exporter à n'importe quel moment de l'année caféière la quantité totale à laquelle ils ont droit, la seconde pouvant exporter entièrement les quantités auxquelles ils ont droit pour chaque trimestre.

En ce qui concerne les pays bénéficiant d'un contingent de base, on note que le Brésil a obtenu un quota de 15,97 millions de sacs soit 30,2 % (contre 27 % en

1982/82) et la Colombie 8,43 millions de sacs (15,9 %).

Les producteurs de la catégorie « autres doux » ont obtenu 12,1 millions de sacs, soit 22,9 % du total (moins que leur objectif initial qui portait sur 26 % et moins que le chiffre obtenu en 1981/82 soit 24 %).

Chaque contingent trimestriel est voisin de 13,2 millions de sacs, soit le quart du contingent annuel, des dispositions particulières ayant été prises pour les deux premiers trimestres (oct.-déc. 1982 et janv.-mars 1983). En effet, il a été convenu que les 13,2 millions de sacs de chacun des deux trimestres seraient scindés en deux parties :

— l'une de 12,7 millions de sacs environ sera distribuée au début de chacun des deux trimestres concernés,

— l'autre de 500 000 sacs sera libérée : pendant le 1^{er} trimestre caféier si, à partir du 15 novembre 1982, la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif composé 1979 est égale ou supérieure à 127,50 cts/lb ; pendant le second semestre caféier si, à partir du 12 février 1983, la moyenne mobile est égale ou supérieure à 125 cts.

Sauf dispositions contraires prises par le Comité Exécutif si la moyenne mobile reste au-dessous de 127,50 cts/lb le 15 novembre 1982 la tranche de 500 000 sacs n'est pas libérée pendant le 1^{er} trimestre ; si cette moyenne est au-dessous de 125 cts le 12 février 1983, la tranche de 500 000 sacs n'est pas libérée pendant le second semestre.

A moins que la totalité des deux tranches de 500 000 sacs ne soit libérée tant pendant le premier que pendant le second semestre, le deuxième ajustement en baisse des contingents à 115 cts ne sera pas appliqué.

Mis à part ce qui précède, les modalités retenues pour 1982/83 en ce qui concerne les ajustements de contingents sont semblables à celles qui étaient en vigueur pour l'année caféière écoulée.

En effet, il est prévu 4 ajustements en baisse chacun de 1 million de sacs et à l'inverse et systématiquement 4 ajustements en hausse chacun de 1 million de sacs.

Des dispositions, sans changement également par rapport à 1981/82, ont été prises pour la restauration des coupures ou la suppression des contingents tous jours en fonction du niveau des prix.

Les augmentations ou réductions de contingents seront appliquées au cours du trimestre pendant lequel elles doivent avoir lieu.

A moins que le Conseil n'en dispose autrement, deux réductions ou augmentations au maximum pourront être appliquées au cours du même trimestre. Aucune restauration ou réduction du contingent ne pourra avoir lieu pendant le dernier mois de l'année caféière.

B. — Accord International 1983

L'OIC a mis en forme et adopté un nouvel accord dit Accord International de 1983 qui va faire suite au précédent en le modifiant sur certains points.

Quatrième accord pour le café, il prendra effet pour six ans, le 1^{er} octobre 1983.

Comme pour les précédents accords, les objectifs sont les suivants : équilibrage de l'offre et de la demande ; réduction des fluctuations excessives de cours ; mise en valeur des ressources productives ; accroissement du pouvoir d'achat des pays producteurs ; encouragement de la consommation.

L'Accord comprend un Préambule qui rappelle l'importance du café pour l'économie des pays producteurs et pour la poursuite de leurs programmes de développement économique et social et 10 chapitres.

Le chapitre VII, le plus important de l'Accord, a fait l'objet de modifications très sensibles, visant à renforcer le mécanisme des quotas, qui vont être succinctement analysés dans les paragraphes qui suivent.

En effet, l'article 30 indique que chaque pays membre exportateur (sauf ceux exportant moins de 400 000 sacs) a droit à un contingent de base, ces contingents étant utilisés pour la répartition de la part fixe du contingent annuel.

Au plus tard le 30 septembre 1984, le Conseil établira les contingents de base pour deux années au moins commençant à compter du 1^{er} octobre 1984 et avant l'achèvement de cette période les contingents de base pour le restant de la durée de l'Accord.

L'article 31 concerne les pays membres exportateurs auxquels il n'est pas attribué de contingent de base. Ce texte prévoit désormais que les pays exportant jusqu'à 400 000 sacs auront ensemble un contingent d'exportation correspondant à 4,20 % du contingent annuel global.

L'article 33 contient « des dispositions concernant le maintien, la suspension et le rétablissement des contingents ». Seul l'énoncé du titre est similaire à celui de l'accord de 1976. C'est l'un des articles qui traduisent le mieux les changements d'optique imposés par les faits aux négociateurs.

Etabli au lendemain des gelées brésiliennes de 1975, le texte de 1976 tenait compte de la pénurie du marché partait du principe qu'il ne serait pas nécessaire d'établir un contingentement avant plusieurs années et arrêta le ou les moyens de mettre celui-ci en place lorsque le besoin s'en ferait sentir.

Le nouveau texte tient compte de la situation à nouveau excédentaire du marché. Trois cas sont prévus :

a) Si le Conseil ne parvient pas à fixer les conditions nécessaires pour que le contingent fonctionne selon les articles du chapitre VII et sauf décision contraire, les contingents continuent à être en vigueur au commencement d'une année caféière si la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif est égale ou inférieure au prix le plus élevé, entraînant un ajustement en hausse des contingents dans la marge de prix établie par le Conseil pour l'année caféière précédente.

b) Suspension des contingents :

Si la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif composé dépasse pendant 30 jours de marché consécutifs, de 3,5 % ou davantage le prix le plus élevé entraînant l'ajustement en hausse des contingents dans la marge de prix en vigueur après que tous les ajustements en hausse des contingents au prorata auront été appliqués.

Si la même moyenne mobile dépasse pendant 45 jours de marché consécutifs de 3,5 % ou davantage le prix le plus élevé entraînant un ajustement en hausse des contingents après que tous les autres ajustements en hausse auront été appliqués.

c) Rétablissement des contingents : il intervient si la moyenne mobile devient égale ou inférieure à un prix correspondant au point médian augmenté de 3,5 % entre le prix le plus élevé de la fourchette entraînant un ajustement en hausse des prix et le prix le plus bas entraînant un ajustement en baisse dans la marge de prix la plus récente établie par le Conseil.

L'article 35 précise que les contingents annuels des pays membres ayant droit à un contingent de base pour l'année caféière 1983/84 leur seront attribués dans les proportions suivantes en pourcentage :

INTRODUCTION

Produit exclusivement tropical, le café — qui constitue un facteur capital pour l'équilibre des économies centro-américaines et de beaucoup de pays africains — occupe la seconde place après le pétrole dans le commerce international des matières premières.

Le poids de l'Amérique latine est déterminant sur le marché mondial du café puisque le sous-continent assure, sauf aléas climatiques exceptionnels, environ le tiers de la production et 60 % des exportations. La C.E.E. intervient pour environ les deux tiers des importations mondiales.

Face à une régulière progression de la production entre 1977/78 et 1981/82 la consommation mondiale reste globalement stationnaire au niveau de 1972 — les progrès enregistrés dans plusieurs pays étant compensés par une baisse très importante aux Etats-Unis — et ceci bien que les cours sur les grands marchés internationaux soient actuellement revenus, après l'envolée des années 76-77, à des niveaux jugés insuffisamment rémunérateurs pour les exportateurs.

Il en résulte une accumulation des stocks passés de 44 millions de sacs à la fin de la campagne 80/81 à 54 millions un an plus tard et qui pourraient atteindre 60 millions de sacs en septembre 1983.

La limitation des exportations par le contingentement décidée par l'OIC a pour conséquence bénéfique de soutenir le marché mais elle n'en pose pas moins des problèmes compte tenu de l'abondance des disponibilités.

En effet, pour éviter une trop forte accumulation de stocks — dont la gestion est financièrement onéreuse pour les pays producteurs — les membres de l'Accord International cherchent à écouler leurs excédents en direction des pays non membres à des prix considérablement inférieurs aux niveaux défendus par l'OIC, donnant naissance à un marché parallèle.

Le renouvellement de l'Accord International pour une durée de six ans a rassuré les négociants car, étant donné la situation statistique très largement excédentaire, son absence aurait entraîné un effondrement des cours inévitablement suivi, quelques années plus tard, par une pénurie et donc une remontée en flèche des prix.

Les décisions prises au mois de septembre à Londres devraient assurer la stabilité de l'économie caféière mondiale à des prix acceptables tant pour les producteurs que pour les consommateurs sous réserve de l'absence de catastrophes et des résultats des grandes négociations annuelles sur la révision des contingents d'exportation et des prix d'intervention. Toutefois, une expansion non contrôlée de la production pourrait finalement rendre caduc l'Accord International dont le succès à long terme dépend d'un programme mondial de rationalisation de la production.

La présente étude se propose d'analyser l'évolution récente de la production et des échanges mondiaux de café ainsi que l'évolution des cours et les mécanismes de l'Accord International.

**PART DES PAYS RESPECTIFS DANS LE CONTINGENT GLOBAL
POUR LES MEMBRES EXPORTATEURS AYANT DROIT A UN CONTINGENT DE BASE
PENDANT L'ANNEE CAFEIERE 1983-1984**

| Member exportateur | Pourcentage | Member exportateur | Pourcentage |
|---------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| Total | 100 | Mexique | 3,65 |
| Arabica doux « Colombie » | 20,12 | Nicaragua | 1,28 |
| Colombie | 16,28 | Papouasie/Nouvelle-Guinée | 1,16 |
| Kenya | 2,48 | Pérou | 1,31 |
| Tanzanie | 1,36 | Arabica non lavés | 33,45 |
| Autres Arabica doux | 23,36 | Bresil | 30,83 |
| Costa-Rica | 2,16 | Ethiopie | 2,62 |
| Republique Dominicaine | 0,95 | Robusta | 23,07 |
| Equateur | 2,17 | Indonésie | 4,55 |
| Salvador | 4,48 | OAMCAF | 11,96 |
| Guatemala | 3,47 | Ouganda | 4,44 |
| Honduras | 1,49 | Zaire | 2,12 |
| Inde | 1,24 | | |

Avec effet à compter du 1^{er} octobre 1984, les contingents annuels seront attribués aux membres exportateurs ayant droit à un contingent de base selon une part fixe (70 % du contingent annuel global) et une part variable (30 % du contingent annuel global). Ces proportions pourront être modifiées par le Conseil étant entendu que la part fixe ne devra jamais être inférieure à 70 %.

L'article 36 prévoit qu'à moins que le Conseil n'en dispose autrement, les contingents trimestriels correspondent normalement à 25 % du contingent annuel. Le Conseil peut autoriser la modification des contingents trimestriels de deux ou plusieurs membres à condition que cela ne modifie pas le contingent global prévu pour le trimestre.

Le chapitre VIII prévoit des dispositions économiques supplémentaires.

L'article 47, entièrement nouveau, est relatif à la propagande. Les membres s'engagent à encourager la consommation de café de toutes les manières possibles. A cette fin, le Fonds de propagande administré par un comité dont font partie tous les membres exportateurs continue à fonctionner. Il est indispensable pour essayer de relancer une consommation globalement stagnante.

L'article 50, modifié, spécifie que les membres exportateurs s'engagent à adopter et mettre en œuvre une politique de production.

L'article 55, relatif au Fonds Spécial, a subi de profondes modifications. Il doit permettre notamment la vérification des stocks.

Il faut souligner que cet Accord répond assez exactement à ce que la plupart attendent de lui, à savoir : d'une part la possibilité de corriger les déséquilibres d'un marché actuellement caractérisé par un gonflement des approvisionnements et par une stagnation de la demande et, d'autre part, celle de faire face à une situation susceptible d'évoluer tant du côté de l'offre

que de la demande. Le fait d'avoir pu le mettre au point constitue un encouragement capital pour la cause de la coopération internationale sur la stabilisation du prix des matières premières mais cet Accord ne pourra pas garantir aux producteurs une réelle amélioration de leurs recettes sauf si, au niveau international, des mesures sont prises pour rationaliser la production dont une croissance non contrôlée ne peut que conduire à une augmentation massive des stocks mondiaux.

III. — ÉVOLUTION DES PRIX DEPUIS OCTOBRE BRE 1982

L'adoption le 25 septembre d'un nouvel Accord International a entraîné au début d'octobre une forte hausse des cours. Cette tendance a été stimulée par la fixation à un niveau assez faible de 12,7 millions de sacs, le contingent global initial d'exportation pour le trimestre octobre-décembre 1982 et par la crainte d'une aggravation de la pénurie de Robusta de bonne qualité.

Dans les semaines suivantes, les cours ont été soutenus par l'annonce que l'OIC, à la suite du retrait d'Israël et de la Hongrie, de l'Accord de 1976 avait réduit les quotas de 750 000 sacs pour le 2^e semestre 82/83.

Le 15 novembre, la moyenne du prix indicatif quotidien OIC ayant dépassé 127,50 cts/lb pendant les 15 jours précédents, une augmentation globale de 500 000 sacs pour le trimestre octobre-décembre 82 a été décidée.

A la fin du mois de novembre, compte tenu du faible niveau des stocks chez les torréfacteurs, de la baisse de la récolte indonésienne et du retard dans les expéditions de café des pays africains, le café était à son cours le plus élevé depuis juin 1980.

Sommaire

INTRODUCTION 3

1^{re} PARTIE : ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA PRODUCTION MONDIALE DE CAFÉ 4

I — Amérique du Sud 4

II — Amérique centrale 7

III — Afrique 10

IV — Asie-Océanie 11

2^e PARTIE : LE NIVEAU DES ÉCHANGES MONDIAUX ET LES DIFFÉRENTS MARCHÉS 12

I — Le marché européen 13

A — La Communauté Européenne 13

B — Les autres pays de l'Europe Occidentale 16

C — Le marché de l'Europe de l'Est 18

II — Le marché des Etats-Unis, du Canada et du Japon 18

3^e PARTIE : ÉVOLUTION DES PRIX ET ACCORD INTERNATIONAL 21

I — Evolution des prix de 1979 à septembre 1982 21

II — Situation du marché à la fin septembre 1982 et résultats de la 38^e session du Conseil International du Café 24

III — Evolution des prix depuis octobre 1982 27

Le 4 décembre, la moyenne du prix indicatif quotidien OIC ayant légèrement dépassé le seuil de 132 cts/lb, l'OIC a augmenté le contingent d'un montant global de 82 978 sacs. Cet accroissement concerne 5 pays membres exportateurs qui ne disposent pas de contingent de base (Libéria, Panama, Sri Lanka, Thaïlande, Zimbabwe).

Pendant la seconde semaine de décembre, la moyenne mobile a continué à monter pour atteindre 132,66 cts/lb.

Actuellement, il semble que deux tendances s'affrontent, chacune d'elles intéressant une variété particulière de café. En effet, les Arabica ont tendance à fléchir alors que les Robusta sont particulièrement fermes et continuent à soutenir le marché car les offres d'origine sont extrêmement rares pour les embarquements rapprochés. De plus, la Côte-d'Ivoire

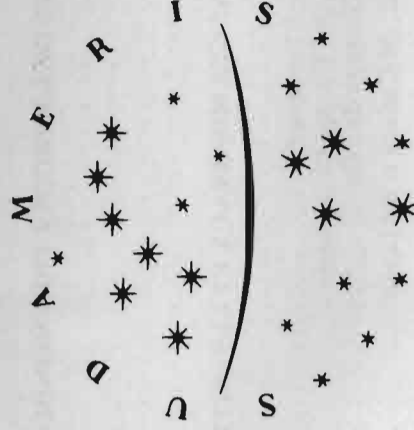
vient de demander officiellement à ses clients de prendre livraison de 30 % seulement du café commandé pour le prochain trimestre (janvier-mars 1983). Ce n'est qu'au début de 1983 que l'effet de cette requête apparaîtra.

Une hausse des cours au début de 1983 portant le prix indicatif à 140 cts/lb pourrait entraîner une nouvelle augmentation de 1 million de sacs du quota global trimestriel d'exportation, portant le total pour le trimestre janvier-mars 1983 à 13,7 millions de sacs.

Bien que les prix mondiaux du café soient actuellement élevés — largement grâce aux contrôles OIC qui maintiennent hors marché de vastes surplus — la plupart des experts estiment qu'ils sont appelés à décliner pendant le second semestre de l'année cafetière 1982/83, les disponibilités sous quotas dépassant largement la demande.

BANQUE SUDAMERIS

anciennement : Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud-Sudaméris



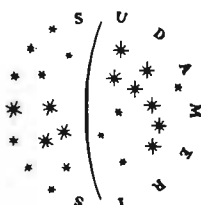
ÉTUDES ÉCONOMIQUES

N° 1 - 1983

LE MARCHÉ MONDIAL DU CAFÉ

RÉCENTES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

- N° 1 - 1981 : Le marché mondial du zinc
- N° 2 - 1981 : Situation économique de l'Argentine
- N° 3 - 1981 : Situation économique du Mexique
- N° 4 - 1981 : Le marché mondial du cacao
- N° 5 - 1981 : Le marché mondial du cuivre
- N° 6 - 1981 : Situation économique du Brésil
- N° 7 - 1981 : L'industrie du papier en Amérique Latine
- N° 1 - 1982 : Le marché mondial de l'argent-métal
- N° 2-3 - 1982 : Situation économique du Pérou et de l'Uruguay
- N° 4-5 - 1982 : Le marché mondial du plomb



BANQUE SUDAMERIS

ANC: BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD - SUDAMERIS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE FRF 129 000 000

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES :

BANCA COMMERCIALE ITALIANA, Milano
BANQUE INDOSUEZ, Paris
DRESDNER BANK A.G., Frankfurt a. M.
PARIBAS INTERNATIONAL, Paris
UNION DE BANQUES SUISSES, Zürich

Siège Social, Présidence et Direction Générale : 4, rue Meyerbeer
Boîte Postale 251-09 - 75429 PARIS CEDEX 09

SUCCURSALES

ARGENTINE
Buenos-Aires, Rosario de Santa Fé, San Nicolás et 23 Agences

CHILI
Santiago

PANAMA
Panamá

URUGUAY
Montevideo, Punta del Este et 4 Agences

U.S.A.
Miami, Florida.

BANQUES AFFILIÉES ET ASSOCIÉES

BRESIL
Banco Sudameris Brasil S.A. — Sao Paulo, Rio de Janeiro, Belem, Belo Horizonte, Brasilia, Campinas, Curitiba, Florianopolis, Fortaleza, Manaus, Natal, Porto Alegre, Recife, Rio Grande, Salvador, Santos, Vitoria et 50 Agences.
Banco Financieiro e Industrial de Investimento S.A. — Sao Paulo et 6 Agences.

COLOMBIE
Banco Sudameris Colombia. — Bogota, Barranquilla, Bucaramanga, Cali, Cartagena, Manizales, Medellin et 18 Agences.

FRANCE
Banque Sudameris France — Cannes, Marseille, Nice, Paris et 26 Agences.

MONACO (Principauté de)
Banque Sudameris France — Monte-Carlo et 2 Agences.

PANAMA
Banco Sudameris Internacional S.A. —
(Sudameris International Banking Corporation) - Panamá et Zone Libre de Colón.

PARAGUAY
Banco Sudameris Paraguay S.A. — Asunción et 7 Agences.

PEROU
Banco de Credito del Peru — Lima et 218 Succursales et Agences.

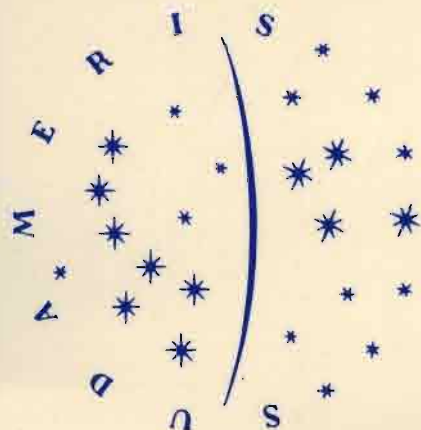
VENEZUELA
Banco Latino C.A. — Caracas et 57 Succursales et Agences.

REPRÉSENTANTS

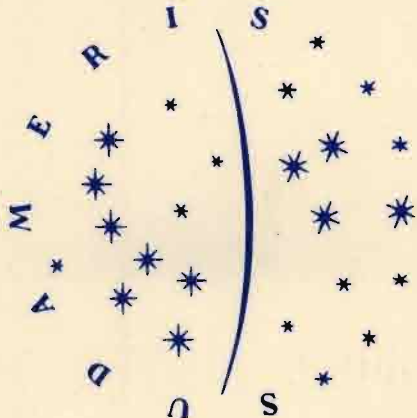
Allemagne - Colombie - Espagne/Portugal - États-Unis d'Amérique/Canada
Mexique - Pérou - Venezuela

Les demandes doivent être adressées au Service des Études Économiques de la Banque SUDAMERIS
4, rue Meyerbeer 75009 Paris - Tél. : 246.92.22

BANQUE SUDAMERIS



• LE MARCHÉ MONDIAL DU CAFÉ



ÉTUDES ÉCONOMIQUES

N° 1 - 1983

LE MARCHÉ MONDIAL DU CAFÉ